



LE BULLETIN MUNICIPAL

N°36 - JUILLET 2009

Printemps fleuri à Argentré



PAGE 15

Nouvelle réglementation
sur l'utilisation des produits
phytosanitaires



PAGE 21

Raid Nature
Découverte



PAGE 35

Savez-vous
ce qu'est
une cariolette ?

www.argentre.fr

FLEURISSEMENT ET GESTION DIFFÉRENCIÉE

Une entrée remarquée
ce printemps



Au pied de
la Salle de la Jouanne



Les bassins d'orage du
lotissement des Gasneries
ne sont fauchés
qu'une fois par an



Placette
Impasse des Bolets



Près des habitations,
le terrain communal
est entretenu régulièrement



ÉDITORIAL

Tout d'abord, je veux rendre hommage aux différents acteurs du Bulletin Municipal sans lesquels l'information ne circulerait pas. Il s'agit des conseillers municipaux en charge du Bulletin, Sylvie Druet et Coralie Cavan qui y consacrent beaucoup de temps, avec talent et compétence, mais aussi tous les correspondants de la vie associative et scolaire qui rédigent des articles de qualité faisant état du dynamisme et de la richesse de leurs activités. Chaque argentréen peut ainsi se rendre compte des évolutions de la vie locale. Un grand merci à tous.

Concernant les projets en cours, trois méritent qu'on s'y intéresse particulièrement :

1/ Tout d'abord, le futur **Parc d'activités** : Le comité de pilotage s'est réuni le 15 juin dernier pour examiner l'avancement du projet et donner des orientations. La bonne nouvelle, c'est que l'utilisation de l'autoroute est enfin prioritairement mise en avant pour la desserte du futur parc. Certes cette position ne sera pas facile à valider mais elle est primordiale pour éviter d'impacter encore plus un milieu agricole déjà très perturbé par le projet lui-même et la future L.G.V.. De plus, l'utilisation de l'autoroute pour le contournement nord de Laval semble s'imposer, en particulier dans le contexte du Grenelle de l'environnement.

2/ Concernant le **grand projet sur le site du plan d'eau**, l'étude d'urbanisme vient d'aboutir au positionnement des différents équipements (Restauration scolaire/Garderie, Salle polyvalente et École privée). Cela va maintenant permettre à chacun de travailler plus

précisément à la définition de ces 3 équipements. Je souligne le travail très partenarial et constructif fourni par le comité de pilotage du projet.

3/ Dans quelques mois, sur le site de la Davière, seront livrés les 6 premiers **logements destinés en priorité aux personnes âgées**. Nul doute que ce nouveau concept sera apprécié par les futurs occupants puisque ces logements sont conçus pour leur faciliter la vie. Cette première expérience sera reconduite pour continuer à répondre à la demande.

En juillet 2008, le château d'Hauterive faisait la couverture du Bulletin municipal. Nous étions tous admiratifs du travail de restauration accompli par les nouveaux propriétaires qui nous permettent d'emprunter l'allée privée pour contempler le château. Malheureusement, des abus pourraient remettre en cause cette autorisation, certains « visiteurs » perturbant la vie des habitants du secteur. J'en appelle à une discipline rigoureusement respectueuse des lieux et des personnes pour que cette autorisation puisse perdurer. Ce serait vraiment dommage de la voir supprimer.

Enfin, je terminerai sur l'entretien des espaces verts qui se fait maintenant de manière différenciée. Plus question de faire comme auparavant, il en va de l'avenir de nos enfants. Je sais que certains s'interrogent sur cette nouvelle façon de faire et je vous encourage à lire l'article sur le sujet pour mieux en appréhender les tenants et aboutissants

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de bien profiter de l'été et de passer d'agréables vacances.



Le Maire,
Christian LEFORT

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES04
Extraits des délibérations du conseil municipal04
Tarifs de location des salles communales ..	.07
Budget08
LES ÉCHOS DES COMMISSIONS10
Urbanisme : le développement durable ? ..	.10
Administration Générale / AGORA11
Affaires sociales, culturelles et Communication12
Voirie et Environnement13
Argentré village fleuri14
En Mayenne : interdiction de traiter chimiquement à proximité de l'eau15
Le Syndicat du Bassin de la Jouanne à la reconquête de la rivière16
VIE SCOLAIRE17
École privée St-Cyr et Ste-Julitte17
Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL)17
École maternelle publique Les Dauphins ..	.18
École publique J.-Y. Cousteau19
ÉVÉNEMENTS20
Soirée SLAM20
2 ^e édition du Raid Nature Découverte21
VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE22
École de musique et de danse Maurice Ravel22
Rêves d'étoiles22
Amicale laïque des écoles publiques23
Comité de Jumelage24
Atelier Théâtre25
Bibliothèque municipale26
Société de pêche27
Club des aînés Vallée de la Jouanne27
Familles Rurales28
A.D.M.R.29
VIE SPORTIVE30
Le mot du président de l'U.S Argentré30
Badminton30
Pétanque30
BMX31
Volley31
Foot32
Basket32
Randonnée pédestre33
Gymnastique d'entretien33
INFORMATIONS DIVERSES34
4L Trophy34
« Pouvez-vous m'indiquer la rue des cariolettes, s'il vous plaît ? »35
Les sapeurs pompiers volontaires36
Un nouveau conciliateur de justice36
Nuisances sonores36
État civil37
Calendrier des fêtes37
Visites théâtrales à Argentré38
Déchetterie38
À savoir38

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS 2009

Les tarifs sont adoptés comme suit au 1^{er} Janvier 2009.

Communes d'Argentré-Louvigné-Soulgé

Journée	8.20
1/2 Journée matin	4.00
1/2 journée après midi	4.30
1 semaine	40.00
2 semaines	76.00
3 semaines	112.00
Camp ferme	85.00
Camp multisports	95.00
Camp équitation	105.00

Autres communes

Journée	10.40
1/2 Journée	5.04
1/2 Journée après midi	5.36
1 semaine	51.87
2 semaines	99.44
3 semaines	146.90
Camp ferme	105.00
Camp multisports	115.00
Camp équitation	125.00

*Rappel : Il est facturé 1€
le matin et le soir pour les enfants
arrivant avant 9h et repartant après 17h.*

SUBVENTION A CARACTÈRE HUMANITAIRE

Une subvention de 200 € est versée à l'association « Challenge Tourisme » pour participer au financement d'un raid humanitaire au Maroc en Renault 4L fait par deux jeunes Argentréens (voir article page 34)

ÉTUDE D'UN PLAN LOCAL D'URBANISATION - CRÉATION D'UNE ZONE D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉ (Z.A.D.) - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN - RÉVISION SIMPLIFIÉ DU P.O.S.

Rappels :

Par jugement du 18 novembre 2008, le tribunal administratif de Nantes a annulé notre Plan local d'urbanisme (PLU) ainsi que le droit de préemption urbain (DPU).

Cette annulation provient du classement des sièges et bâtiments des exploitations agricoles. Pour tenir compte de la

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> DE DÉCEMBRE À MAI 2009



concertation avec les agriculteurs, nous avons classé ces sièges et bâtiments en zone NA permettant le changement de destination. La Chambre d'Agriculture a « attaqué » notre PLU demandant le classement en zone A (Agricole) de façon à « soustraire les sièges d'exploitations à la pression urbaine en empêchant la reprise des anciens corps de ferme par des urbains »

Le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) élaboré en 1987, est de nouveau le document référence.

La commune, ayant la volonté de continuer à maîtriser son développement urbain que ce soit d'un point de vue quantitatif que qualitatif, a besoin de se doter des outils de maîtrise foncière.

Le conseil municipal décide :

1- de prescrire l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal.

2- de créer un nouveau droit de préemption urbain sur tout ou partie du P.O.S.

Cette procédure permet à la commune de constituer les réserves foncières nécessaires à la réalisation d'opérations d'aménagement en évitant toute spéculation.

3- de créer une Zone d'Aménagement

Différé correspondant aux secteurs urbanisés ou d'urbanisation future de l'ex PLU.

4- de mettre en compatibilité le POS en intégrant le projet L.G.V. Une procédure de révision simplifiée prévoit, entre autres, une concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Une exposition permanente est prévue à la mairie du dossier présentant la révision simplifiée et mise à la disposition du public d'un registre permettant de recueillir les suggestions du public.

PRÉJUDICE L.G.V.

La commune d'Argentré va être traversée par la L.G.V. Bretagne Pays de la Loire sur une longueur de 4.5 kms.

Les communes – en majorité rurales – simplement traversées par la voie ferrée, subissent des préjudices de toutes sortes, sans aucune contrepartie :

- **préjudices environnementaux :** atteintes au paysage, nuisances sonores...
- **préjudices socio-économiques :** surfaces agricoles réduites...
- **préjudices fiscaux :** diminution des ressources liées aux taxes foncières et d'habitation.

Le conseil municipal demande que l'État mette en place une imposition forfaitaire au kilomètre sur les lignes à grande vitesse exploitées par RFF ou concédées, au bénéfice de ces communes traversées.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA COMMISSION LOCALE D'ÉNERGIE - GROUPEMENT DE COMMANDES

La commune d'Argentré par délibération du 06 novembre 2008 avait décidé de ne rien transférer au S.D.E.G.M. (Syndicat Départemental de l'Électricité et du Gaz de la Mayenne).

Suite à une nouvelle présentation du contexte, il est décidé de transférer au SDEGM uniquement les travaux d'investissement en éclairage public (extension du réseau, nouveaux candélabres, nouvelles armoires de commandes...). À charge à la commune de gérer elle-même le domaine du fonctionnement (maintenance, entretien annuel, dépannage, changement de sources...), tout en gardant le choix des équipements en matière d'investissement.

Le Conseil Municipal désigne comme représentants au SDEGM :

- Titulaire : M. Alain MARSOLLIER
- Suppléante : M^{me} Valérie PETITHOMME

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention constitutive du groupement de commandes proposé par la commune de Saint-Berthevin, en vue de passer des marchés d'entretien d'éclairage public et désigne parmi les membres de la commission d'appel d'offres :

- titulaire : M. MARSOLLIER Alain
- suppléant : M. LEUDIÈRE André pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2009

Les taux d'imposition pour l'année 2009 sont inchangés par rapport à l'année 2008.



ACQUISITIONS FONCIÈRES

Dans le cadre du projet de restructuration urbaine de la rue de Beausoleil, il est décidé d'acquérir :

- le garage que M. Gilles Longuèvre exploitait rue de Beausoleil (base de 50 000 € net vendeur pour une surface de 892 m²).
- la maison et le terrain des consorts Longuèvre (76 000 € net vendeur).
- l'immeuble ex café restaurant « Le Petit Cabanon » et un jardin appartenant à M. Drouault (environ 43 000 € net vendeur).

DÉNOMINATION D'UN ESPACE PUBLIC

Il est décidé de donner le nom du « Square du Maine » à l'espace public créée près de l'ancienne mairie (en limite de la rue du Maine).

FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU SIVU

Les frais de fonctionnement du SIVU-École de Musique Bonchamp - Argentré - Entrammes - Parné sur Roc - Forcé - Louvigné seront prélevés à 100 % par impôt direct prélevé par le SIVU sur les trois taxes (TFB, TFNB et TH), ceci afin de donner une entière indépendance financière au fonctionnement du SIVU.

AMÉNAGEMENT RUE DU BAS DES VALLÉES

Des travaux s'avèrent nécessaires pour l'aménagement de la rue du Bas des Vallées, notamment l'élargissement de la chaussée. Pour réaliser ce projet, en plus du Fonds de concours de Laval Agglomération, des subventions seront demandées auprès de l'État et dans le cadre des recettes des amendes de police. L'estimation globale des travaux est de 114 000 € hors taxes.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR SURVEILLANT DE BAINNADE

Comme chaque année la baignade sur le plan d'eau est ouverte pendant les mois de Juillet et Août. Cette baignade n'est autorisée qu'à condition d'y affecter un surveillant diplômé. Une aide sera demandée à la Direction Départementale de la Jeunesse et Sports.



VOTE DES SUBVENTIONS 2009

La liste des bénéficiaires d'une subvention pour 2009 est proposée par la commission des finances et une somme de 47.000 € est inscrite au Budget 2009.

Fonctionnement ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	2 997.00 €
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	460.00 €
AFCCRE (Association des communes et régions d'Europe)	230.00 €
AGORA	800.00 €
AMF53	640.12 €
Ass. des amis de la BDM de la Mayenne	358.35 €
Ass. sportive et culturelle Cousteau	8 129.77 €
Ass. sportive et culturelle Les Dauphins	4 638.28 €
Association Le Paradis des p'tits loups	4 800.00 €
Les Babies (fonctionnement)	210.00 €
Atelier théâtre	3 400.00 €
Atelier théâtre stage vacances toussaint	700.00 €
CAUE de la Mayenne (conseil en architecture de la Mayenne)	183.00 €
Classe de découverte Cousteau	1 740.00 €
Club du 3e Age	350.00 €
Comice agricole	320.00 €
Comité de jumelage	2 389.00 €
Familles rurales - Association Argentré	420.00 €
Fanfare Argentré	230.00 €
Féd. Dép. Group. Protection des cultures	248.00 €
Halte garderie Capucine (Bonchamp)	600.00 €
La Maison de l'Europe en Mayenne	50.00 €
La Prévention Routière	120.00 €
Société de pêche La Jouanne	345.00 €
Société Protectrice des Animaux	717.00 €
UDAF de la Mayenne (Union dép. Des Associations Familiales)	250.00 €
US Argentré	8 519.00 €
US Projet Raid Nature du 17 mai	1 000.00 €
APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés)	50.00 €
Actions humanitaires	750.00 €
Autres subventions non affectées	1 358.13 €
TOTAUX	47 000.00 €

TARIFS DE LOCATION DE SALLE ET DE MATÉRIEL À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2009

	TARIFS COMMUNE EN EUROS	TARIFS HORS-COMMUNE EN EUROS
SALLE DES FÊTES		
Particuliers/Entreprises/etc		
Forfait 1 jour avec chauffage	149,55	235,62
Forfait 1 jour sans chauffage	120,95	208,85
Forfait 2 jours avec chauffage	224,85	354,48
Forfait 2 jours sans chauffage	182,42	312,69
Vin d'honneur, vente commerciale, autres...	65,73	113,51
Pour les associations communales		
Journée des classes	35,74	
Forfait 1 jour avec chauffage	119,79	235,62
Forfait 1 jour sans chauffage	95,58	208,85
Forfait 2 jours avec chauffage	179,63	354,48
Forfait 2 jours sans chauffage	145,02	312,69
Soirée théâtre-loto	46,25	113,51
Soirée Saint-Sylvestre	148,11	590,10
Galette des rois/Assemblée générale	gratuit	113,51
CUISINE RESTAURANT MUNICIPAL		
Particuliers/Entreprises/etc		
	149,55	188,48
Pour les Associations Communales		
	53,04	
Participation forfaitaire au ménage	31,82	32,13
SALLE DE LA VALLÉE		
Particuliers/Entreprises/etc		
Forfait 1 jour avec chauffage	112,42	177,77
Forfait 1 jour sans chauffage	91,21	157,50
Forfait 2 jours avec chauffage	168,69	265,65
Forfait 2 jours sans chauffage	136,86	234,57
Vin d'honneur, vente commerciale, autres	46,70	83,58
Journée des classes	31,82	Plein tarif
Pour les Associations communales		
Forfait 1 jour avec chauffage	89,30	177,77
Forfait 1 jour sans chauffage	71,48	157,50
Forfait 2 jours avec chauffage	134,52	265,65
Forfait 2 jours sans chauffage	109,28	234,57
Soirée théâtre-loto	35,74	85,68
Soirée Saint-Sylvestre	111,34	443,42
Galette des rois/Assemblée générale	gratuite	83,58
SALLE DE LA JOUANNE		
Particuliers/Entreprises/ect		
Forfait 1 jour avec chauffage	84,86	132,60
Forfait 1 jour sans chauffage	68,95	116,69
Forfait 2 jours avec chauffage	127,30	199,37
Forfait 2 jours sans chauffage	104,00	175,03
Vin d'honneur, vente commerciale, autres...	31,82	63,65
Pour les Associations communales		
Journée des classes	26,27	plein tarif
Forfait 1 jour avec chauffage	63,04	133,88
Forfait 1 jour sans chauffage	52,53	117,81
Forfait 2 jours avec chauffage	94,55	201,29
Forfait 2 jours sans chauffage	78,80	176,72
Soirée théâtre-loto	26,27	64,26
Soirée Saint-Sylvestre	84,05	332,01
Galette des rois/Assemblée générale	gratuit	64,26

Période de chauffage du 1^{er} octobre au 30 avril

Règlement:

• Pour les associations

Un seul chèque de caution d'un montant de 816 € sera demandé en début d'année. Il couvrira toutes les locations (salle, matériel, sono). L'association aura une seule location gratuite au choix dans l'année. La location d'une salle pour un vin d'honneur sera gratuite.

• Pour les particuliers

Un chèque de caution d'un montant de 816 € sera remis à chaque location. Un chèque de caution de 50 € sera demandé en plus pour le prêt de la machine à café. Si le nettoyage de la salle nécessite plus de 2 heures de ménage, un forfait de 31,82 € sera déduit de la caution. La salle des fêtes est gratuite pour l'arbre de Noël des écoles.



BUDGET 2009

/ ANTOINE RIVIÈRE antoine.riviere@argentre.fr

		FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES		RECETTES	
1 803 520 €	Charges de personnel 947 100 €	38%		Produits des services, du domaine et ventes diverses 190 650 €	7%
				Impôts et taxes 680 600 €	27%
				Dont taxe d'habitation : 287 350 €	
				Dont foncier bâti : 280 144 €	
				Dont foncier non bâti : 92 653 €	
	Charges à caractère général 452 070 €	18%		Dotations de l'Etat 801 250 €	32%
	Autres charges de gestion courante 175 750 €	7%			
	Charges financières 136 000 €	5%			
	Dépenses ou charges diverses 32 600 €	1%		Contributions Laval Agglo 217 000 €	9%
	Dotations aux amortissements 60 000 €	2%		Recettes diverses 254 006 €	10%
718 368 €	Virement à la section d'investissement 718 36 €	28%		Excédent de fonctionnement reporté 378 382 €	5%
		2 521 888 €		2 521 888 €	

COMMENTAIRES

Le budget de fonctionnement s'établit à 2 521 888 € contre 2 086 412 € en 2008 et 2 023 048 € en 2007.

Recettes : 2 143 506 € en hausse de 2.73 %

Le conseil municipal a conservé depuis 2002 les mêmes niveaux de taux d'imposition des 3 principales taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti). Ces recettes prélevées par le biais des impôts locaux représentent le tiers du budget de fonctionnement. Pour les budgets à venir, il sera proposé une révision de ces taxes. Malgré tout, les impôts 2009 augmenteront car, d'une part, la base imposable est actualisée de 1.5% et, d'autre part, nous

avons décidé que la deuxième moitié de la contribution au SIVU (École de Musique) d'un montant de 21 612,50€ sera prélevée directement auprès de chaque contribuable. Globalement cela correspond à une hausse moyenne de 6.5%. Nous voulons aussi profiter de l'occasion pour sensibiliser les propriétaires de leur logement pour que soient déclarés les agrandissements réalisés. Certains le font, d'autres pas. En tout état de cause, cela impacte les ressources communales. Sans vouloir donner de leçons à quiconque, il apparaîtrait équitable que chacun respecte ses obligations. Le service urbanisme de la mairie est aussi à votre disposition pour vous renseigner.

Les dépenses : 1 803 520 € en progression de 5.9%

Vu le contexte économique 2009, nous ne devrions pas avoir de surprise dans la maîtrise de ces lignes.

Le poste du personnel représente la part la plus significative de nos dépenses budgétaires avec près d'un million d'euros pour 31 personnes.

La création de lotissements paysagers, les espaces verts, le fleurissement ainsi que l'offre de service aux usagers (en particulier en direction des jeunes) exigent du personnel et de l'équipement pour conserver une qualité des prestations. Une attention est portée régulièrement à la maîtrise de nos charges.



INVESTISSEMENT		
DEPENSES	RECETTES	
Remboursement du capital des emprunts 415 000 € 32% (dont 200 000 € en remboursement anticipé)	Prélèvement sur recettes de fonctionnement 718 368 € 55%	1 301 481 €
Acquisitions et travaux 886 481 € 68% Dont 180 640 € de reste à réaliser		
Acquisitions écoles publiques 8 600 €	Emprunt 0	
Acquisitions école privée 2 500 €	Subventions 224 790 € 17%	
Acquisitions matériels 24 950 €	Amortissements 60 000 € 5%	
Réserves foncières	Affectation du résultat 298 323 € 23%	
Travaux bât. communaux 52 500 €		
Voirie 95 460 €		
Aménagement centre bourg 5 000 €		
Plan Local d'Urbanisme 20 000 €		
Achat de livres bibliothèque 3 000 €		
Aménagement entrée Terrasses 165 180 €		
Restructuration rue de Beausoleil 200 000 €		
Etude garderie/cantine/salle des fêtes 31 400 €		
Etude maison médicale 20 000 €		
Réhabilitation de la Poste 25 000 €		
Tavaux salle du Maine 30 000 €		
Aménagement rue du Bas de la Vallée 114 000 €		
Travaux Régie 5 000 €		
Dépenses imprévues 83 891 €		

COMMENTAIRES :

Enfin le budget des investissements 2009 qui s'élève à 1 301 481 € est très proche de celui de l'an dernier avec la continuation de l'entretien de la voirie toujours important au regard de la surface de la commune.

L'aménagement de l'entrée du lotissement des Terrasses budgété à 165 180 € est maintenant totalement réalisé. Rue de Beausoleil, nous poursuivons notre stratégie d'amélioration du centre bourg avec les acquisitions de bâtiments en 2009. Le programme de déconstruction pourra s'engager dès que l'ensemble des biens

concernés sera en possession de la commune et que le programme de reconstruction sera prêt.

Au titre de 2009, il n'est pas prévu de vendre des biens. Une partie de l'ancienne mairie mise en vente l'an dernier n'a finalement pas trouvé preneur, elle reste à ce jour en réserve immobilière.

La ligne « Dépenses imprévues » permet de saisir des opportunités qui se présenteraient (achat de foncier) ou de faire face à des dépenses nécessaires mais difficilement prévisibles (cas de la révision du PLU).

Nous continuons à mener les études concernant le futur ensemble «salle

polyvalente, cantine, et garderie » à proximité de la future école privée (près du plan d'eau).

Ce sera l'investissement le plus marquant du mandat, avec un cadencement des travaux qui sera calé en fonction de la construction de la nouvelle école. Notre capacité d'autofinancement étant réduite, le recours à l'emprunt sera une nécessité que nous arbitrerons en 2010 et 2011.

Toutefois sur 2009, nous profitons de la période « d'accalmie » des investissements pour procéder à des remboursements anticipés de prêts.





URBANISME : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU BAS DES VALLÉES / ALAIN MARSOLLIER alain.marsollier@argentre.fr

Un fonctionnement difficile

Cette rue permet de rejoindre la rue Froide et le secteur du Pré Maugé à la rue des sports (route de Louvigné), mais dans des conditions difficiles.

- Une déclivité importante : 10,66 m soit une pente moyenne de près de 9 % sur l'ensemble de sa longueur d'environ 120 m, avec une accentuation sur les 50 derniers mètres à l'approche de la route départementale (11,5%).
- Une largeur inégale mais globalement étroite (de l'ordre de 3 m).
- Une absence d'espace spécifique pour les piétons.
- Un accès difficile et dangereux sur la route départementale pour les véhicules, à cause de la forte pente à l'arrivée, le manque de visibilité qui en résulte, et la difficulté de maintenir l'arrêt pour laisser la priorité à la route principale.
- Un accès difficile depuis la rue des Sports, à cause de rayons trop petits.

- Un fonctionnement dangereux du carrefour entre cette rue et la rue Froide, où les automobilistes ont tendance à « couper » tout droit.

Des besoins plus importants

Au-delà des besoins d'améliorer une situation actuelle difficile, il est également nécessaire de prendre en compte l'augmentation du nombre d'habitations dans le secteur du pré Maugé (25 nouveaux logements).

Un aménagement

pour la rendre plus attractive

Malgré les contraintes dues à sa pente et ses caractéristiques géométriques limitées, cette rue peut devenir une liaison importante pour rejoindre la rue des Sports.

Pour cela le projet prévoit :

- d'élargir l'emprise pour obtenir une chaussée de 4,50 m minimum.
- d'aménager un cheminement piéton d'1,50 m, protégé par une bordure.
- d'agrandir les rayons au carrefour

avec la route départementale.

- de réduire la pente (5 à 6 % maxi) sur les 7 à 8 derniers mètres à l'approche du carrefour pour faciliter l'arrêt au stop, le redémarrage, et augmenter la visibilité aussi bien pour l'usager de la voie communale que celui de la route départementale.
- d'aménager des espaces légèrement surélevés dans l'axe au carrefour avec la rue Froide pour obliger l'automobiliste à demeurer sur son sens de circulation (un peu comme devant l'ancienne mairie rue du Maine).

Ces travaux sont rendus possibles par l'acquisition d'une bande de terrains auprès des riverains.

Pour ce projet estimé à 100 000 €, une subvention de 20 000 € est accordée par Laval Agglo, et 30 000 € sont demandés à l'État au titre des aménagements de sécurité.

Les travaux doivent se réaliser au cours, ou en fin d'été ☛

LE COMPLEXE « SALLE POLYVALENTE - RESTAURATION SCOLAIRE - GARDERIE-ÉCOLE PRIVÉE »

Pour ce projet, présenté dans le dernier bulletin municipal, les études ont démarré, et quand vous lirez ce bulletin, le schéma d'implantation des différents équipements aura probablement été arrêté.

Pour mémoire, ce projet prévoit la construction par l'OGEC d'un nouveau groupe scolaire et par la commune d'une salle polyvalente, du restaurant scolaire et la garderie, avec l'objectif d'une mise en service à la rentrée scolaire 2011 pour l'école et printemps 2012 pour la salle polyvalente ☛

UN PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ À L'ÉTUDE

La loi « Handicaps » du 11 février 2005, prévoit qu'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics soit réalisé par chaque commune pour fin 2009.

Ce plan a pour objectif, à partir d'un état des lieux de l'accessibilité, de proposer les améliorations pour les mises aux normes et d'établir une programmation pluriannuelle de ces améliorations.

L'enjeu de cette loi est important, puisqu'elle prévoit d'accroître l'accès pour tous, en rendant les aménagements adaptés, en prenant en compte les différents handicaps qu'une personne peut subir (mobilité réduite, vision, audition, compréhension).

Pour réaliser ce travail, un bureau d'étude va être désigné à l'issue d'un appel d'offres réalisé conjointement avec les autres communes de l'agglo et Laval Agglo également concerné par l'accès aux transports collectifs.

Pour accompagner et suivre cette étude, une commission a été constituée lors du conseil municipal du 28 mai (Coralie Cavan, Marie-Odile Rouxel, Olivier Benard, Jean-Luc Duchêne, Alain Marsollier, pilote). Cette commission est élargie à Maryse Papin, habitante d'Argentré, pour ses compétences professionnelles dans ce domaine, ainsi qu'à un représentant du CCAS, du club des Aînés et de l'association les Babiés ☛



ADMINISTRATION GÉNÉRALE / AGORA

LA GARDERIE, « COMMENT ÇA MARCHE ? »
COMME LE DIRAIT MICHEL CHEVALET / JEAN-MARC BOUTET jeanmarc.boutet@argentre.fr



Axelle nous explique que le matin maman la confie à Anne ou à Claire puis « *je fais des ateliers (un masque en plâtre décoré pour la fête des Mères)* ».

Quant à Esteban, il a joué et « *dessiné une fleur plate pour Maman* ».

Hugo nous explique : « *c'est un cadre avec une tête dedans* », c'est aussi pour Maman.

Margot (c'est une grande) joue dehors quand il fait beau : « *j'ai aussi fait un cadre assez grand avec 3 têtes dedans (on les a peintes et collées) ; l'après midi on joue à la maîtresse avec mes copines ou on joue au pendu ou à la roue de la fortune avec les garçons.* »

Noa, Enora, Caroline, Lucie, Lee-Lou, Pierre-Louis, Mattéo et les autres sont tous très épanouis et heureux de confectionner des objets (bien sûr de grande valeur) qui vont ensuite déco-

rer leur chambre ou qu'ils vont offrir à leurs parents.

Le 3 juin il y avait la sortie « Hand à Laval » : Une équipe de 5 garçons et une équipe de 5 filles. Ils sont bien partis à l'heure, heureux d'y aller... il faisait un temps splendide. À leur retour : que de choses à raconter à leurs copains et copines et, surtout, 1 tee-shirt, 1 médaille, et 1 diplôme à montrer.

D'autres actions ont été développées en accord avec les membres de la commission Administration Générale et les membres d'Agora (parents, personnel et élus) :

- distribution aux enfants de grande section de maternelle et primaire d'un petit livret « bien vivre ensemble » à la rentrée prochaine.
- Achat de DVD « il était une fois...

l'homme » et « il était une fois... la vie » pour diffusion les jours de pluie.

- enfin, non pas pour les enfants mais pour les grands (en réalité tout le personnel communal) un « livret d'accueil » leur sera remis courant juin. Il s'agit des statuts des droits et devoirs de chacun

Bonnes vacances aux petits et aux grands



Tous nos vœux de bonheur à Corinne désormais Bertrel, adjointe territoriale à l'urbanisme, qui s'est mariée le 31 Mai.



AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES ET COMMUNICATION

AFFAIRES SOCIALES / ANTOINE RIVIÈRE antoine.riviere@argentre.fr

Concernant les jeunes

Nous sommes dorénavant sur le fonctionnement du nouveau contrat enfance jeunesse (CEJ) jusqu'à fin 2011 : Un contrat signé entre les 3 communes (Argentré, Louvigné et Soulgé), la MSA et la CAF qui apportent leur soutien financier.

Pour un service plus proche des attentes des familles et des jeunes, nous espérons, début 2010, mettre en place une organisation qui puisse davantage mobiliser les jeunes notamment les pré-ados et ados.

Pour information, Aline Bellamy a quitté le service en début d'année pour assurer la direction de la maison de quartier du Bourny à Laval. À ce jour, nous n'avons pas pourvu son remplacement, car nous

sommes en attente d'évolution du service.

Pour l'animation de Juillet proposée aux enfants de 3 à 11 ans sur le site d'Argentré c'est Elodie Marsollier qui sera adjointe à la direction assurée par Sophie Timbert... Le fil rouge des animations sera l'Afrique.

Les activités ponctuelles proposées aux enfants de plus de 11 ans qui se déroulent sur les 3 communes sont toujours sous la responsabilité de Katy Aulaire.

Concernant les moins jeunes

Suite à la canicule de 2003, tous les ans, et avant l'été, nous organisons une réunion de travail en lien avec le CCAS, les aînés ruraux et l'ADMR afin d'identifier

les personnes dites fragilisées. L'idée étant de s'assurer que chaque personne ne vit pas dans l'isolement et de repérer les services utilisés voire à développer près de chacun.

Ce travail d'attention à l'autre est un travail remarquable de solidarité favorisé par un bénévolat qui, hélas, peine à se renouveler.

Face à l'évolution démographique et au vieillissement de la population, la mise en place d'un comité local d'information et de coordination (CLIC) est en cours d'étude au niveau de l'agglomération. La commune d'Argentré participe activement aux travaux de mise en place. Nous en saurons davantage en septembre ☛

AFFAIRES CULTURELLES / ANTOINE RIVIÈRE antoine.riviere@argentre.fr

La commission a le souci que toutes les associations soient capables d'organiser des animations.

Pour se faire, les réunions avec les présidents d'association permettent non seulement d'ajuster les calendriers des fêtes et manifestations, mais aussi d'aller plus loin dans l'optimisation des conditions de réussite des projets.

Notre commune est absolument remarquable par son tissu associatif et par l'engagement de ses bénévoles.

La majorité des membres de la commis-

sion sont eux-mêmes impliqués dans les différentes associations, ce qui facilite les contacts.

La mise en place du FORUM des associations dit aussi « Associations en fêtes » illustre parfaitement cette dynamique. Cette année, il est prévu le samedi **5 septembre** après midi dans le parc de la mairie avec un repli dans les salles de sport selon la météo. La commission imagine avec le comité de pilotage des idées nouvelles afin d'entretenir une fraîcheur dans cette animation.

Rappelons que les objectifs de ce FORUM sont les suivants : découvrir, pratiquer, jouer, et échanger, mais aussi s'inscrire aux activités proposées.

Concernant la future salle polyvalente, la commission a aussi planché sur le dossier Pré-projet en émettant les besoins tout en prenant en compte les attentes des associations. Afin d'être bien pris en considération, nous avons 2 membres de la commission dans le groupe de pilotage « Salle polyvalente » ☛

COMMUNICATION / ANTOINE RIVIÈRE antoine.riviere@argentre.fr

Vaste chantier sur lequel nous avançons d'un pas décidé.

Le bulletin municipal

C'est pour de nombreux Argentréens le moyen d'être informé de la vie de la commune. Son « relooking » perçu nécessaire par la commission permet de le rendre encore plus agréable à parcourir. Nous espérons qu'il sera conservé et archivé dans chacune des familles. La distribution est dorénavant effectuée par l'ensemble des membres du conseil municipal. (suite p.13)



Initiation à la création d'un site internet



VOIRIE ET ENVIRONNEMENT

/ ANDRÉ LEUDIÈRE andre.leudiere@argentre.fr

Une nouveauté qui nous permet de mieux connaître la commune et d'échanger à l'occasion avec les argentréens.

Le site Internet www.argentre.fr

Nous avons lancé notre site en 2007. Ce sont plus de 1 000 connexions par mois, ce qui en fait l'un des sites communaux les plus visités de la Mayenne. Les compétences au sein de la commission associées à des bénévoles passionnés nous permettent d'offrir un service de qualité avec une base d'information rafraîchie régulièrement.

Toutes les associations qui le souhaitent peuvent désormais héberger gratuitement leur site Internet via le serveur de la commune. Ce service répond aux attentes des associations.

Une formation a été proposée par Olivier Bénard, Sylvie Druet et Robert Le Moine (un argentréen passionné toujours là quand il s'agit de donner un coup de main informatique) aux 3 associations qui souhaitaient s'initier à la création de leur site Internet.

Continuez à « surfer » sur www.argentre.fr vous verrez c'est MAGIQUE !

Le panneau d'affichage électronique

La nouveauté c'est bien évidemment le panneau électronique qui permet de créer un lieu d'échanges au cœur du centre bourg.

Cette source d'information fait l'objet d'une analyse régulière, car les messages doivent être brefs et bien cadencés dans le temps.

Fort heureusement nous sommes nombreux dans cette commission aux missions élargies, la bonne ambiance et le soutien de bénévoles nous facilitent la vie et permettent d'avancer dans la mise en place d'actions concrètes.

Bonnes vacances à tous et que l'été soit chaud. C'est bon pour le moral !



Plantations d'été

Travaux de voirie 2009

Remise à niveau du chemin du verger, de la placette des hirondelles, du parking de la salle des fêtes, de l'aire devant les ateliers municipaux, de la route du Grand Monceau, du chemin du petit Launay et divers endroits. Montant des travaux : 44 000 €.

Argent de poche

Pendant les vacances de Pâques 16 jeunes ont participé au nettoyage et application de peinture sur bancs et tables de plein air, à la préparation du fleurissement d'été, à la sélection des bulbes en serre, à l'archivage de dossiers en mairie. Merci à eux. D'autres chantiers argent de poche sont prévus en juillet : renseignements à la mairie.

Plan d'eau

L'ouverture de la pêche à la truite s'est faite le 14 février et le 14 mars. L'empoissonnement a été fait début janvier, courant février et mars en gardons, tanches, perches et truites. Malgré tout, on observe un peu moins de fréquentation aux dates d'ouverture.

Pédalos

Ouverture dès les W-E de l'Ascension et de la Pentecôte, et juillet et août. Ce sont des jeunes d'Argentré qui tiennent la permanence des embarcations, ils seront enchantés de vous y recevoir.

Baignade

Autorisée en juillet et août (sous réserve d'avoir un surveillant de baignade qualifié)

Sentiers pédestres

Nous avons ouvert le sentier des Coprins aux VTT et chevaux, reste à peaufiner le circuit. Rappelons que le sentier est interdit à tous véhicules.

Fleurissement d'été

Comme l'an dernier, 5 à 6 argentréens sont venus bénévolement prêter main-forte aux employés municipaux pour les plantations d'été, les 3 et 4 juin. Un grand merci à eux !

Rappel : Attention aux arbres en bordure de voies publiques ! Propriétaires, élaguez s'il vous plaît.



ARGENTRÉ VILLAGE FLEURI, DES HOMMES AU SERVICE DE LA COMMUNE

ZOOM SUR LE SERVICE VOIRIE-ENVIRONNEMENT / PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE DRUET



De gauche à droite : Fabien Denais, David Corbeau (CDD fin juin), Jacques Brabant (contrat aidé fin mai 2010), Éric Boullier, Jacques Legendre, Laurent Fichepoil, Serge Bescher, Joël Provost (CDD fin juin)

Cette année, le printemps nous a gâtés avec ses floraisons abondantes. Les tulipes relèvent fièrement la tête dans les massifs et la glycine n'a jamais été aussi belle. L'arrivée par la route de Laval a été un vrai plaisir pour les yeux, ralentissez et admirez !

Savez-vous que depuis son lancement en 2001, Argentré remporte le premier prix de fleurissement de printemps ? Enquête auprès de Serge Bescher, responsable du service technique voirie-espaces verts, et de André Leudière, adjoint à la voirie-environnement.

Première question, qu'est-ce que le prix de fleurissement de printemps : par qui a-t-il été lancé et que récompense-t-il ?

S.B. C'est le Conseil Général, représenté par Marina Juin, qui a lancé ce prix pour inciter les communes à fleurir toute l'année et pas seulement l'été (la 3^e fleur obtenue par Argentré au concours des *Villes et villages fleuris* ne récompense que le fleurissement

d'été). Depuis 2001, date de son lancement, Argentré se classe alternativement Premier ou Hors Concours.

Quel budget est alloué chaque année aux plantations (fleurissement, terreau, engrais, paillage et amendement) ?

S.B. Le budget est passé de 8300 € en 2004, année où on a décidé d'acheter les serres, à 7000 € cette année. L'idée au départ était de commencer les jardinières plus tôt grâce aux serres et de planter des plantes d'orangerie à gros volume du type chlorophytum, verveine, bananier ou lantana.

Puis on a acheté des plantes qu'on peut garder d'une année sur l'autre comme les abutilons. Pour les tulipes, nous gardons les oignons 2 ou 3 ans, mais là, pas besoin des serres.

Des paysagistes sont-ils parfois consultés pour l'aménagement des espaces ?

A.L. À chaque création de lotissement communal, il est fait appel à un

architecte paysagiste. Aux Gasneries et aux Grandes Marzelles, les bassins d'orage et les noues naturelles qui doivent rester enherbées pour retenir avec efficacité les eaux, font partie de leurs propositions.

La commune a toujours voulu garder des espaces verts et haies bocagères importantes dans ses lotissements (30% de la surface en espace naturel), cela veut dire de l'entretien, tonte, désherbage, taille. Combien de personnes travaillent à l'entretien des espaces verts et au fleurissement ?

S.B. Ce printemps l'équipe est de 6 personnes dont 2 saisonniers, le reste de l'année, nous ne sommes plus que 4 ou 5. Mais attention, nous ne nous occupons pas que des fleurs du bourg, nous avons aussi 55 kms de voirie à entretenir. Nous assurons aussi le montage et démontage des stands loués aux associations et particuliers, ceci pratiquement tous les week-ends de mai à juillet.

Aujourd'hui, les normes en matière d'utilisation de pesticides ont été singulièrement diminuées et vont encore diminuer dans les années à venir (voir ci-contre). Concrètement, que cela signifie-t-il pour Argentré ? S.B. Il y a 3 ans nous utilisions plus de 30 litres par an de pesticides sur la commune, aujourd'hui, nous sommes à moins de 15 litres.

Pour répondre aux normes en vigueur quelles sont les nouvelles techniques utilisées, pour le désherbage, pour les plantations ?

S.B. Nous utilisons le paillage sur tous les massifs et nous venons d'investir dans un désherbeur thermique à gaz pour désherber les caniveaux qui sont interdits de pesticides, ceci en attendant de voir les nouveaux produits (eau chaude, mousse) : mais nous savons qu'il faut environ 6 fois plus de temps pour désherber avec de l'eau chaude qu'avec des phytosanitaires. Il n'y a pas de méthode miracle. En attendant nous utilisons la bonne vieille méthode PTB (Prend Ta Binette).

A.L. Tout ceci, c'est beaucoup plus de temps consacré, d'où le besoin de réfléchir autrement l'entretien des espaces verts, en particulier par une gestion différenciée. De nombreuses communes sont en train de mettre en place cette méthode : Laval, Mayenne, Meslay-du-Maine, Montsûrs, Lassay-les-Châteaux etc...

Concrètement, la gestion différenciée des espaces c'est quoi ?

A.L. C'est adopter une stratégie de tonte différente des espaces verts de la commune suivant la fréquentation ou l'utilisation.

Par exemple, les bassins d'orage des Gasneries sont broyés une fois par an, la butte du plan d'eau est fauchée une fois puis broyée une fois par an, tandis que les pelouses devant la mairie et les stades sont tondues régulièrement. Pour les mêmes raisons, le Conseil Général nous demande de ne tondre les bas-côtés de nos 55 kms de voies communales que dans les endroits dangereux (virages etc...), le reste n'étant fauché qu'une fois tardivement (ce qui permet en prime de préserver la diversité des graminées) ☞

EN MAYENNE : INTERDICTION DE TRAITER CHIMIQUEMENT À PROXIMITÉ DE L'EAU



Et si on s'y m'étais tous ?



La pollution des eaux par les produits phytosanitaires est une réalité qui pose des difficultés importantes pour la production d'eau potable de qualité et la préservation de notre environnement, nous rappelle le Conseil Général.

Un arrêté préfectoral du 13 mars 2009 et un arrêté national du 12 septembre 2006 interdisent toute application de produits phytosanitaires ou pesticides :

- directement dans les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout et à partir du 1 janvier 2010 à moins de 1 m des caniveaux, avaloirs et bouches d'égout.
- sur les fossés (même à sec), collecteurs d'eau pluviale, exutoires de drainage, mares ou étangs.
- à moins de 5 m des sources, puits et forages.
- dans les zones humides (caractérisées par une végétation de type joncs, roseaux, iris ou sphaignes).
- à moins de 5 m minimum de tout cours d'eau ou point d'eau référencé

sur la carte IGN au 1/125 000°. La Zone de Non Traitement (ZNT) est indiquée sur l'étiquette des produits.

Qu'est-ce que la Zone Non Traitée (ZNT) ?

C'est la distance interdite de traitement à proximité des points d'eau. La ZNT est indiquée sur les étiquettes des produits phytosanitaires et va de 5 m à 100 m et plus, suivant les produits. En l'absence d'indication sur l'étiquette, la ZNT est de 5 mètres ☞

Qui est concerné ?

Tous les utilisateurs de produits phytosanitaires :

- les agriculteurs
- les collectivités
- les entreprises
- les jardiniers
- les citoyens

La police des eaux veille à l'application de cette réglementation. Nous devons être vigilant et... dans la mesure du possible désherber au maximum naturellement.

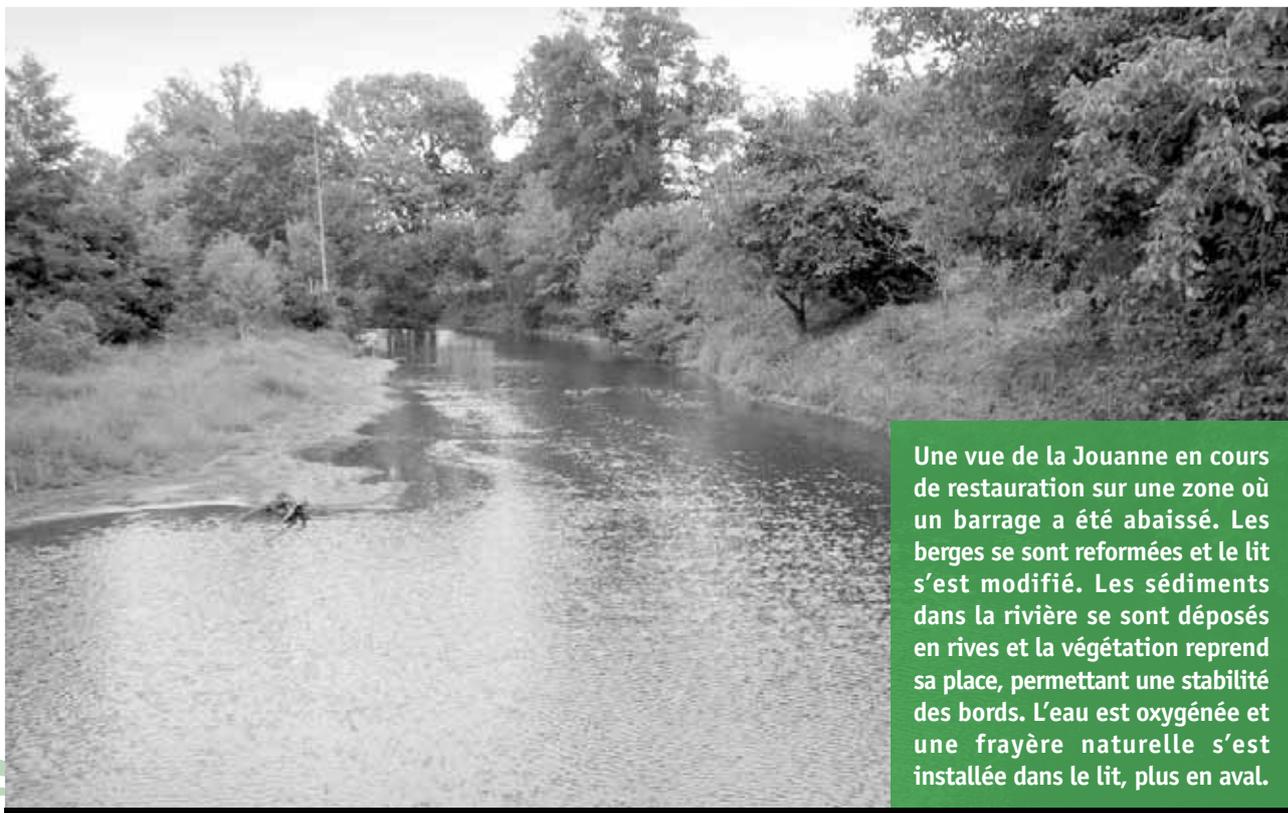
Source : Conseil Général de la Mayenne





LE SYNDICAT DU BASSIN DE LA JOUANNE À LA RECONQUÊTE DE LA RIVIÈRE...

/ ROGER MAROT, PRÉSIDENT DU SYNDICAT DE BASSIN DE LA JOUANNE



Une vue de la Jouanne en cours de restauration sur une zone où un barrage a été abaissé. Les berges se sont reformées et le lit s'est modifié. Les sédiments dans la rivière se sont déposés en rives et la végétation reprend sa place, permettant une stabilité des bords. L'eau est oxygénée et une frayère naturelle s'est installée dans le lit, plus en aval.

Le Syndicat de Bassin de la Jouanne va proposer prochainement en enquête publique son projet d'aménagements sur les ouvrages hydrauliques de la rivière la Jouanne. Cette réflexion est menée dans le cadre du Contrat Restauration Entretien (C.R.E.) signé en 2008 avec l'État, l'Agence de l'Eau et le Conseil Général. Ce programme d'actions vise à améliorer la qualité de l'eau et la morphologie de la rivière afin de retrouver un bon état écologique du cours d'eau.

Le premier volet de ce programme, déjà opérationnel en 2009, concerne les travaux d'entretien de la végétation, d'enlèvement d'embâcles, de restauration des berges et d'aménagements de points d'abreuvement pour le bétail. L'ensemble de la rivière la Jouanne, de la source à la confluence avec la Mayenne, sera concerné entre 2009 et 2013.

Le second volet concerne les ouvrages hydrauliques de la rivière. Des études préalables réalisées par un bureau d'étude ont porté sur l'état des ouvrages,

leur fonctionnement, leurs usages associés, les besoins et les droits des usagers et leur incidence sur la qualité de la rivière. Le bilan ainsi dressé a permis au Syndicat de Bassin de proposer des projets d'aménagement des ouvrages et de la rivière. Ce programme d'actions a été élaboré en dialoguant avec les usagers et propriétaires riverains, et avec le partenariat de la Fédération de Pêche de la Mayenne et de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

Fort du constat général de l'érosion continue des berges, des problèmes de qualité de l'eau, de vétusté et de non-conformité des ouvrages vis-à-vis du transit des sédiments et des poissons, le Syndicat de Bassin envisage à terme la suppression des barrages et le ré-aménagement du lit de la rivière en fonction des besoins du cours d'eau et des usages associés (frayères, parcours de pêche, besoins en eau...). Ces aménagements pourront prendre la forme de mini-seuils en pierre, d'épis rocheux, de banquettes ou de plantations. La commune d'Argen-

tré est concernée par 8 de ces ouvrages, avec d'amont vers l'aval, Grenusse, Montbesnard, La Roche, barrage automatique auprès du plan d'eau, La Place, Montaignu, Le Moulin Neuf et l'Hermitage. Ces projets d'actions permettront à terme de retrouver un lit de rivière naturel, plus diversifié et riche, mais également de conserver une attractivité esthétique, paysagère et ludique de la rivière. Le Syndicat tient à respecter le droit des usagers et à continuer le dialogue avec l'ensemble des personnes concernées par la Jouanne. Ces projets se feront de manière progressive, de 2010 à 2015 et permettront également à terme un meilleur étalement des crues et une diminution de la fréquence de débordements. L'aspect de la rivière changera et cela s'accompagnera d'une modification de certaines pratiques et du regard que les usagers portent sur la rivière. Néanmoins la reconquête de la qualité de la rivière et de l'eau passe par de telles évolutions afin que la Jouanne retrouve la qualité qu'elle n'aurait jamais du perdre 



ÉCOLE PRIVÉE ST-CYR ET STE-JULITTE

17 rue des Sports 53210 Argentré
Tél : 02.43.37.32.00
E-mail : st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr
Site : <http://stcyr-stejulitte.fr/>

Notre site internet attend votre visite : <http://stcyr-stejulitte.fr>

Les enfants l'alimentent régulièrement, voici quelques titres d'articles que vous

pouvez consulter : Qui suis-je ? L'amaryllis. La germination des graines. Abécédaire. Art éphémère. Invitation aux voyages. La chouette effraie. La semaine du goût.

Les virades. Les dinosaures. Escrime. Haïkus. Slam. Origami. « Le dictateur » de Chaplin. Roman policier. Voyage à Ste Suzanne. Voyage à la ferme... 🌱

"Nouvelle Ecole, nouveau site"

- Ecole St Cyr Ste Julitte - Argentré

SEPTEMBRE 2011

En Septembre 2011, notre école va emménager dans de nouveaux locaux situés près du plan d'eau d'Argentré, à proximité du futur pôle périscolaire municipal (cantine, garderie).

Cette nouvelle structure, conforme aux normes actuelles de sécurité, d'environnement et d'accès aux personnes à mobilité réduite, a été conçue pour l'épanouissement de nos enfants.

2007	2008	1er semestre 2009
Naissance du projet	Réunions avec les partenaires (Mairie, AEL)	Elaboration du plan de l'école en association avec l'équipe éducative

"Centré sur les besoins de l'enfant"

2009	2010	Eté 2011	Sept 2011
Dépôt du permis de construire	Début des travaux	Déménagement de l'école actuelle	RENTREE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (APEL) / GILLES GERBOUIN

La soirée dansante organisée par l'Apel a connu un réel succès. Cette année un repas marocain était proposé. C'est une maman, Khadija

Dubois, qui a assuré la préparation du repas, entourée d'une équipe de parents qui sont venus l'assister dans la bonne humeur.

Un grand merci à Khadija et à tous ces parents qui s'investissent pour les enfants de l'école 🌱



ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE LES DAUPHINS

7 rue des rochers 53210 Argentré
Tel : 02 43 37 33 46
courriel : dauphins.ecole@wanadoo.fr



Mayenne Nature Environnement
Avec Olivier Duval
« Petites bêtes des champs et de l'eau »
École entière



Projet Arts visuels « Citations »
« La grande vague de Hokusai » à la SCOMAM en mai et juin
Tableaux de papiers et structures en plâtre teinté
Grande et Moyenne Sections



Bois de l'Huisserie
Sortie des Moyenne Section avec une animatrice du CIN
« Les arbres, récoltes et empreintes »



Intervention de professeurs des écoles
en formation :
« Plantation de légumes »
Moyenne section et Petite section 2



Graines d'oiseaux en sachets à planter dans la haie de l'école
Mise en place d'un élevage de vers de terre et d'un élevage d'escargots
Petites Sections 1 et 2



ÉCOLE PUBLIQUE J.-Y. COUSTEAU

7 rue des rochers 53210 Argentré
Tel : 02 43 37 33 72
Courriel : ecole.cousteau@wanadoo.fr
www.ecole-cousteau.org



Clos Lucé



Véronique Delamarre pose au milieu de la classe de CM1-CM2

NOTRE ÉCOLE EN BREF...

- 166 élèves du CP au CM2 scolarisés en 2008-2009
- Une équipe composée de sept enseignants et d'un emploi vie scolaire (EVS)
- Des locaux fonctionnels dans un cadre de verdure
- Une Amicale laïque dynamique soutient financièrement les projets des enseignants (voir page 23).

SUR LES TRACES DE LÉONARD DE VINCI

Le projet départemental en Arts visuels a mobilisé toutes les classes. Il s'est achevé par une grande exposition à l'espace Scomam de Laval au mois de mai. Beaucoup de nos élèves ont travaillé autour du célèbre tableau de La Joconde. Nos « grands » CM1 ont voulu en savoir plus sur l'auteur de cette œuvre et se sont déplacés au château du Clos-Lucé, en bord de Loire, afin de découvrir le lieu où le célèbre savant italien a fini sa vie, à la demande de François 1^{er}.

PARTENARIAT RÉUSSI AVEC LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Outre les animations intéressantes proposées à nos élèves par les bénévoles de la bibliothèque au cours du deuxième trimestre, la classe de CM1-CM2 a participé au concours départemental « Romans Jeunes ».

Le but était d'élire un des 7 romans sélectionnés et de pouvoir rencontrer l'auteur du livre. C'est « *Le secret de grand oncle Arthur* » de Véronique Delamarre qui a obtenu le plus de voix. Grâce à la bibliothèque municipale, la classe a rencontré l'auteur le 23 avril 2009. Très heureuse de remporter ce concours, Véronique Delamarre a répondu à toutes les questions. Sa vie et son métier n'ont maintenant plus de secret pour les jeunes lecteurs argentréens !

QUELQUES AUTRES PROJETS MENÉS CETTE ANNÉE

- Prix littéraire national des Incorruptibles
- Exploitation du patrimoine historique local : Journées Préhistoriques à Saulges, animations médiévales à Ste-Suzanne, visite du musée vivant de l'école à Laval, sans oublier la découverte de l'histoire d'Argentré en collaboration avec l'office du tourisme du Pays de Laval.
- Tournage d'une séquence de natation synchronisée pour le festival Couleurs d'école.
- Visites scientifiques au CCSTI de Laval.
- Participation au mini-raid départemental organisé au plan d'eau par l'USEP à l'occasion du 70^e anniversaire de l'association.
- Rencontres sportives inter-écoles tout au long de l'année (course longue, athlétisme) ☞

RENTRÉE 2009 : DES EFFECTIFS EN HAUSSE ET UNE NOUVELLE CLASSE

Après quelques semaines de repos estival, les élèves remarqueront quelques changements dans leur environnement. Outre les travaux d'entretien et de rénovation programmés pour l'été, l'ouverture d'une septième classe nous permettra d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions de travail.

UNE SOIRÉE SLAM À ARGENTRÉ, LE 13 MARS 2009

/ SYLVIE DRUET sylvie.druet@argentre.fr

Proposée par la bibliothèque et le service jeunesse de la municipalité, la soirée Slam a réuni une soixantaine de personnes dont plus de 20 slameurs, petits et grands d'Argentré et d'ailleurs. Cette soirée était animée avec beaucoup d'humour par Slam Connexion de Rennes.

Ce jeu de poésie en public a été inventé aux USA vers 1984 à Chicago

et s'est répandu depuis dans le monde entier. **Le SLAM, donne la parole à celui qui le veut, le temps d'un poème quel que soit son style. Le SLAM, c'est avant tout une bouche qui donne et des oreilles qui écoutent.** C'est un moment d'écoute, de partage, de rencontres entre générations. C'est aussi l'envie de jouer avec les mots ; les textes sont courts avec

ou sans rimes, c'est comme on veut. Début mars, des ateliers d'écriture de Slam, animés par Jocelyne Naveau, avaient été proposés aux jeunes et aux moins jeunes qui hésitaient à se lancer : tous ont été conquis. D'autres ont relevé le défi et se sont lancés seuls dans l'écriture de leur poème. Un grand merci à tous ceux qui ont joué le jeu ! Une expérience à rééditer !

*Les patates chaudes, ça brûle
La moutarde, ça pique
Les biscottes, ça croque
Les frites, c'est bon
Le matin, le midi, le soir c'est
pareil, j'adore manger*

*Il m'a embrassée près d'un fossé
Aussitôt une petite fleur est née
sur mon cœur
Elle m'a dit un petit mot en
douceur :
« Je t'aime, un peu, beaucoup,
passionnément »*

*Un blanc, c'est rien
Un mot qui manque
La mémoire envolée.*

*Un blanc, c'est un silence
entre 2 bruits
Un ange passe.*

*Un blanc, c'est froid
Paysage enneigé
Silence de mort.*

*Un blanc, c'est tout
Présence de l'invisible
Lumière au cœur de la nuit
Signe d'ailleurs.*

*(...)
Mon premier rôle c'est de débiter ma vie
Les seuls décors disponibles sont des milliards de soucis
Mes débuts étaient défavorables avec des plans éparpillés
Aussi ma famille m'a donné ses bases de générosité
Je vois clair les gens qui me guident sans rien en retour
Maintenant, ce sentiment qui est à côté de moi est l'amour
Rien ne les déstabilise même pas mes conneries
Car à cette époque j'avais pas beaucoup d'esprit
(...)*

*Rue des fauvelles / 27 02 09 / 8h35
Il fait gris dans la cour
Le moteur tourne au ralenti
Le givre fond sur le pare-brise.*

*Louverné / rte nationale / 27 02 09 / 15h09
Bras dessus bras dessous
Un vieux une vieille
Traversent à petits pas.*

*Au manège / 27 02 09 / 18h03
L'enfant il ne veut pas
Le papa il gronde
« Tu vas monter oui ! »
L'enfant pleure le manège tourne*



une partie des slameurs pose

SAMEDI 16 MAI 2009 : 2^E ÉDITION DU RAID NATURE DÉCOUVERTE

/ POUR LE COMITÉ D'ORGANISATION, NOËL FROISSARD <http://raidnatureargentre.free.fr/raidnature>



Tyrolienne au-dessus de la Jouanne

C'est l'heure du bilan pour la 2^e édition du Raid Nature Découverte.

Les objectifs de sportivité et de convivialité fixés par le comité d'organisation sont largement atteints en termes de participation, de défi et d'enthousiasme.

Plus de 80 équipes soit une vingtaine de plus que pour l'édition précédente sont venues en découdre sur les tracés de la course d'orientation et de VTT.

Elles ont animé le « village Raid » grâce au spectacle coloré des départs

successifs en canoë sur le plan d'eau.

Les épreuves nouvelles (tyrolienne, via ferrata) ont attiré la curiosité et l'envie du public de nous rejoindre lors d'une prochaine édition. Quelques familles (équipe composée d'un parent et de deux enfants) ont découvert les activités mini-raïd durant l'après-midi mais cette activité aurait mérité un plus large écho.

De nombreux messages de sympathie et d'encouragements de la part des raiders venus pour certains des confins de la région Pays de Loire prolongent l'idée que la pratique sportive en milieu naturel

doit être un outil de découverte, de valorisation et de respect des sites naturels mais aussi de lien social fort entre les pratiquants et les organisateurs.

Une fois encore, le potentiel du site laisse des perspectives de développement pour une animation ponctuelle avec des activités complémentaires mais aussi permanente dans un projet plus global.

L'engagement fort des bénévoles de l'US ARGENTRÉ près du comité d'organisation devrait conduire celui-ci à projeter une édition 2010





ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MAURICE RAVEL

25, rue du Maine
53960 BONCHAMP
02.43.91.45.15
06.84.37.69.33

Encadrée par 17 professeurs et 1 directeur, l'École de musique et de danse Maurice Ravel accueillait cette année 515 élèves.

Elle est ouverte à tous et propose :

- un jardin musical aux enfants de CP
- des cours de formation musicale, instrumentale et vocale aux enfants de primaire, adolescents et aux adultes
- des cours de danse à partir de 5 ans

En dehors de sa mission d'enseignement, l'École M. Ravel a organisé ou participé à une trentaine de manifestations. Une des plus appréciées a été la journée du 14 mars dernier aux Angeoises avec deux concerts accueillant 1200 personnes. Pour cette occasion, un brass band était invité en deuxième partie et la première partie permettait d'apprécier la concrétisation d'un travail effectué par des musiciens intervenants dans les classes de cycle 3 des écoles de Bonchamp. Ainsi 3 chœurs des écoles



primaires de Bonchamp étaient accompagnés par un orchestre de 40 cuivres et percussions de l'École M. Ravel.

Étant donné le succès et les retours des parents des écoles primaires, des équipes enseignantes et des élus, on peut espérer qu'un musicien intervenant en milieu scolaire sera recruté très prochainement par le SIVU pour reconduire cette riche expérience sur les 6 communes constituant le SIVU.

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS POUR 2009/2010

- lundi 31 août, de 18h à 20h, ancienne mairie d'Argentré
- mardi 1^{er} septembre, de 18h à 20h, école de musique d'Entrammes
- mercredi 2 septembre, de 18h à 20h, école de musique de Bonchamp

**Pour tout renseignement, contacter
Christophe Turcant
au 02 43 91 45 15 ou
au 06 84 37 69 33**

RÊVES D'ÉTOILES

L'association Rêves d'Étoiles est composée de parents d'élèves de l'École de Musique et de Danse Maurice Ravel, elle-même gérée par le SIVU. Cette année, 238 danseuses étaient inscrites, réparties sur 18 groupes en Jazz et Classique, évoluant en cours « Eveil » (à partir de 5 ans) jusqu'aux cours élémentaires 1^{re}, 2^e année, voire 15^e année!... pour les plus fidèles élèves. Sans oublier les cours pour adultes ouverts à tous. Comme de coutume, l'année se clôture avec la présentation d'un gala l'avant dernier samedi de juin, dont les chorégraphies et la mise en scène sont assurées par notre professeur de danse : Marie-Danielle MOUETAUX. Cette année, « La Ville » était à l'affiche.

À la demande de Monsieur TURCANT, Directeur de l'École de Musique et de Danse Maurice Ravel, il a été organisé, pour la première fois, une avant-première le vendredi 19 juin. Ceci afin de vous faire partager davantage le savoir-faire et la



passion des danseuses pratiquant depuis au moins 8-10 ans. Nous saluons la motivation des élèves et de notre professeur : elles ont toutes répondu présentes aux cours supplémentaires dispensés durant les congés scolaires de février et Pâques. L'association Rêves d'Étoiles adresse un grand merci à toutes les personnes qui ont généreusement donné de leur temps pour l'achat et les coupes de tissus, l'élaboration des patrons, la fabrication des accessoires, l'encadrement dans les coulisses, lors des répétitions et bien d'autres choses encore... Si vous souhaitez mettre à profit votre

talent de couturière et/ou nous aider dans l'organisation du gala annuel, vous serez les bienvenus. Pour cela, contactez :

- Christine GARRY, présidente,
9 Le Hameau du Palis – 53210 ARGENTRÉ
Tél. 02.43.02.37.69
garrygougeon@orange.fr
- Céline GERBOIN, vice présidente,
14 rue des Tisserands – 53260 ENTRAMMES
Tél. 06.74.20.14.37
celine.gerboin@orange.fr

Venez nombreux assister à **notre assemblée générale le 13 novembre 2009, à 20 h 30**, à la salle des fêtes d'Argentré. Vous pourrez, à cette occasion, voir l'exposition de photographies du gala du 20 juin 2009, acheter le DVD de cette même représentation si vous le désirez, ou acheter les costumes de scène de vos enfants.

D'ici là, tous les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous à la rentrée de septembre

AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES



VIDE GRENIER LE 13 SEPTEMBRE 2009

Emplacement à 1 € le m²
Objet mis en vente à 80 € max.

Réservation à partir du 15 Juillet auprès
de Laurence Bricard (02.43.98.95.05)
et Virginie Paris (02.43.98.39.43)

Restauration rapide sur place

Tout au long de l'année les bénévoles se mobilisent pour offrir des animations aux enfants des écoles publiques.

C'est ainsi que le père Noël est venu rendre visite aux élèves de l'école maternelle. Après un repas breton en mars les deux écoles ont défilé dans la bonne humeur en avril pour le traditionnel carnaval.

En juin, la fête de plein air nous permet de nous rencontrer autour d'un barbecue géant. Place ensuite au spectacle et aux jeux. Rappelez-vous que toutes ces manifestations servent à récolter des fonds qui sont reversés aux deux écoles pour financer leurs projets pédagogiques. En début d'année nous avons versé :

1831,50 Euros à l'école Les Dauphins (111 élèves) :

- un intervenant de Mayenne Nature et Environnement est venu faire observer les « petites bêtes » terrestres et aquatiques sur deux journées avec les 4 classes de maternelle.
- La classe de moyenne section de Patricia Bondis est sortie en début d'année au bois de l'Huisserie et a bénéficié d'une intervenante nature. Elle souhaite renouveler cette expérience avec la classe des grands de Julien Tanniou au mois de juin.
- Les classes de Stéphanie Petit et d'Hélène Robert ont été à Soulgé sur Ovette pour une matinée d'athlétisme et de jeux le lundi 8 juin.

2689,50 Euros à l'école Cousteau (163 élèves) :

- Centre médiéval de Clairbois et château de Ste-Suzanne (1 classe)
- Le Clos-Lucé à Amboise, sur les traces de Léonard de Vinci (1 classe)
- Journées préhistoriques à Saulges (2 classes)
- Exposition interactive sur l'alimentation au CCSTI de Laval (1 classe)
- Exposition artistique à Laval (4 classes)
- Musée vivant de l'école publique à Laval (2 classes) 🍀



COMITÉ DE JUMELAGE / OLIVIER BENARD

ARGENTRÉ-LOUVIGNÉ-BABENHAUSEN



Enfin sur le tarmac de Berlin !

BERLIN : OBJECTIF ATTEINT !

Développer des liens durables entre les jeunes des deux pays et continuer le parcours de sensibilisation européenne initié en 2007 avec le séjour à Paris, telles étaient les idées maîtresses de « Objectif Berlin », le séjour pour les 13-18 ans, organisé par le comité de jumelage, du 5 au 10 avril dernier.

Rendez-vous donc, ce dimanche 5 avril, sur le parking des écoles publiques d'Argentré pour embarquer dans les minibus. Direction l'Allemagne pour plus de 20h de trajet jusqu'à Berlin ? Non, cette année, pour la première fois dans l'histoire des échanges de jeunes, le bus était remplacé par... l'avion ! Tension et excitation étaient palpables. En effet, ce voyage dans les airs en direction de la capitale allemande était, pour beaucoup, une première. Pour bien découvrir et mieux comprendre la capitale allemande, le séjour s'articulait autour de trois thèmes.

BERLIN RÉUNIFIÉE

1989... 2009 : cette année, Berlin fête le vingtième anniversaire de la chute du mur. Un événement que le comité de jumelage ne pouvait pas manquer. Au programme du séjour : la découverte du

mur, bien sûr, mais aussi de l'East Side Gallery (une portion du mur encore debout longue d'un kilomètre entièrement investie par les artistes du monde entier), du célèbre Check Point Charly, le point de passage américain entre Berlin Est et Berlin Ouest, ou encore la visite du musée qui retrace l'histoire du mur et des efforts insensés des allemands de l'est pour tenter de passer à l'ouest.

BERLIN, CAPITALE

Un an après la chute du mur, Berlin a retrouvé, en 1990, son statut de capitale fédérale de l'Allemagne, perdu en 1945. Les jeunes ont donc été invités à découvrir les institutions politiques de la ville. Direction le « Reichstag », bâtiment construit à la fin du XIX^e siècle, qui abrite aujourd'hui le « Bundestag », l'assemblée du parlement allemand. Une rencontre avec Claudia Roth, député du parti « Vert » allemand, était d'ailleurs prévue. Malheureusement, l'élue ayant eu des obligations de dernière minute, les jeunes n'ont finalement pas pu la questionner. L'ambassade de France avait ouvert ses portes au groupe franco-allemand pour une visite très intéressante permettant de mieux comprendre l'importance des relations entre les états européens.

BERLIN, LA VILLE

Berlin est aussi la plus grande ville d'Allemagne. Un peu de tourisme, en bus, en métro (U-Bahn) ou à pied, a permis aux jeunes d'apercevoir de nombreux monuments célèbres...

La traditionnelle après midi « shopping » a également permis de flâner dans les allées du « KaDeWe » (en entier : Kaufhaus des Westen), le plus vaste grand magasin d'Europe.

Retrouvez toutes les photos du séjour (et des séjours précédents) sur le site internet : jeunes.jumelage.fr

DANSES ET RALLYE PHOTO : DES INNOVATIONS POUR LE MÂT DE MAI 2009

Une nouvelle fois, le mât de mai a été dressé square du Maine (à côté de l'ancienne mairie) pour porter haut (13 mètres) les couleurs du jumelage. Cette manifestation reprend la coutume bavaroise qui veut qu'au 1^{er} mai les communes érigent des mâts décorés au milieu de la place du village pour célébrer le retour à la vie de la nature. Comme c'est aussi l'occasion pour les habitants de se réunir pour faire la fête autour du mât de mai, les jeunes (français et allemands venus spécialement pour l'occasion) ont interprété des danses



Les jeunes devant le mur de Berlin... tout un symbole

Nouveauté 2009 :
des danses bavaroises au pied du mât

folkloriques bavaroises au pied du mât, entièrement repeint pour l'occasion par les membres du comité. Une prestation de qualité unanimement saluée par les nombreux spectateurs présents. Autre nouveauté marquante de cette année : un rallye photo à la découverte des chemins d'Argentré. La journée s'est terminée autour d'une sympathique barbecue. L'année prochaine, les argentréens pourront admirer, de visu, la hauteur et la beauté du mât de

Babenhausen, à l'occasion du déplacement du mois de mai 2010

RÉSERVEZ VOTRE WEEK-END DE L'ASCENSION 2010 !

À noter dès à présent dans vos agendas : le prochain voyage « ouvert à tous » en Allemagne aura lieu du 13 au 16 mai 2010. Durant ce week-end de l'Ascension, argentréens et louvignéens seront reçus par nos amis de Babenhausen. Comme d'habitude, le programme réservera aux jeunes et aux moins jeunes un savant mélange de temps de découvertes, de rencontres et de festivités. Un rappel : la pratique de l'allemand n'est absolument pas obligatoire. De nombreux habitués français comme allemands maîtrisent (depuis 18 ans d'échanges) les incontournables des deux langues et sauront aider les « nouveaux ».

Que vous soyez habitués de ces échanges ou tout simplement curieux de découvrir l'Europe, faites-vous dès à présent connaître (pré-inscription sans engagement) auprès du comité de jumelage :

Sur internet : www.jumelage.fr/mai2010

Par mail : info@jumelage.fr

Par téléphone auprès de la secrétaire, Colette Le Galliot : 02 43 37 32 48

Contacts

sur le site internet du comité : www.jumelage.fr
par email : info@jumelage.fr
ou auprès du président, Olivier Bénard au 02 43 02 03 73.

ATELIER THÉÂTRE



Fin mai 2009, l'atelier Théâtre d'Argentré clôturait sa saison par un spectacle joué sur 4 jours. Un nombreux public, à la fois fidèle et curieux est venu voir les soixante acteurs, dont certains faisaient leurs premiers pas sur les planches. L'idée du repas champêtre, le samedi soir, a apparemment séduit et a permis de faire oublier la dureté des conditions du spectacle (chaleur et gradins rustiques).

À peine la saison achevée, l'atelier Théâtre d'Argentré réfléchit à l'année 2009-2010. L'atelier Théâtre sera présent à la manifestation « Associations en Fête » prévue le samedi 5 septembre 2009. À cette occasion, nous prendrons les inscriptions

Contacts :

Didier Beudet au
06 22 74 75 14 ou
02 43 66 11 53



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE PRIX ROMANS JEUNES



UN PETIT RAPPEL SUR CETTE OPÉRATION

Dès le mois de février, un comité de lecture composé de bibliothécaires et de bénévoles lit des dizaines de livres jeunesse sur les conseils des libraires. Après quelques réunions, 7 romans sont sélectionnés.

Dans un deuxième temps, les bibliothèques participantes achètent la sélection et les 7 histoires sont présentées dans les écoles primaires ; Les enfants lisent chaque ouvrage et donnent des notes, le roman remportant le plus de points gagne. La récompense est la rencontre avec l'auteur à la bibliothèque: un moment que, généralement, les jeunes lecteurs attendent avec impatience. Nous remercions vivement les enseignants des deux écoles primaires, sans ce précieux partenariat et leur travail en amont au sein des classes, ce concours n'aurait pas lieu.

2008/2009 UN GRAND CRU

Le 17 avril et le 15 mai, la bibliothèque a reçu la lauréate de ce prix. Les lecteurs ont su reconnaître un écrivain de talent

en la personne de Véronique Delamarre auteur du « *Secret de Grand Oncle Arthur* » et de bien d'autres romans. Par sa simplicité et sa joie de vivre communicative, Véronique Delamarre a instauré de vrais échanges spontanés, des questions pertinentes et intéressées, les enfants avaient envie d'en savoir plus (à qui appartient le secret ? Et pourquoi les deux frères sont-ils fâchés?) Impatients, certains élèves ont déjà lu la suite (*Le mystère de la Princesse Russe*). Hélas, le suspense perdure puisqu'il faudra attendre le troisième tome pour enfin découvrir ces mystères... Nous pensons qu'ils ont déjà une petite idée que Véronique Delamarre n'a pas démentie.

Pour la remercier les enfants des écoles ont préparé des acrostiches, des charades et des énigmes qu'ils ont soumis à Véronique Delamarre. C'est avec plaisir que cette dernière a accepté le jeu. Une belle rencontre dont les enfants se souviendront. Vous trouverez le troisième tome à la bibliothèque en septembre 📖

ACROSTICHE

Voici l'auteur d'un livre
Extraordinaire,
Riche en énigmes.
On l'a adoré,
Nous l'avons adoré.
Il est passionnant,
Qu'est-ce que c'est bien !
Un livre d'énigmes
Et de mystères...

CHARADE

Mon premier est un nombre porte-bonheur ou porte-malheur.
Mon second est très, très précieux.
Mon tout est le secret de grand-oncle Arthur.
Réponse : trésor (treize-or)

Mon premier est la 22^e lettre de l'alphabet.
Mon second est ce que font les bébés après leur biberon.
Mon troisième est le lieu où dorment les oiseaux.
Mon quatrième est ce que les animaux ont souvent au derrière.
Mon tout est un prénom.
Réponse : Véronique (V-rot-nid-queue)

DANS LE CADRE DE « LECTURE EN FÊTE »

les bibliothèques de l'agglomération lavalloise se mettent à l'heure du Québec.

À Argentré, nous partirons à la découverte de la belle province le **vendredi 30 octobre** avec une projection de diaporamas commentés par André Dorgère et, bien sûr, des lectures, des chansons et des dégustations.

Pour les plus jeunes, Florence Arnould de la C^{ie} Écoutez Voir viendra raconter des histoires du Québec le **mercredi 7 octobre après-midi**.



SOCIÉTÉ DE PÊCHE ARGENTRÉ-BONCHAMP AAPPMA « LA JOUANNE »

C'est l'Association Agréée de la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

En début d'année 2009, un nouveau bureau s'est constitué :

Président : Francis GOUGET
(02.43.37.37.32)

Vice-président : Bertrand COUSIN
(02.43.37.34.13)

Trésorier : Emmanuel REMOND
(02.43.02.34.85)

Secrétaire : Jérôme DEROCHE
(02.43.37.83.21)

Membres : TERRIER Pierre,
GROSSARD Claude, LOINARD Alain
CORMIER Auguste, BAROCHE
Christian, COUPEAU Thierry,
GOUGET Roland, HILBERT Mickaël,
LEGENDRE Jean-Claude,
LAPIERRE Roland, MOINET Maurice,
VIOL Daniel et Michel

Le rôle de cette société est de veiller à la bonne protection du patrimoine piscicole.

Elle rassemble des bénévoles et a pour but de gérer les droits de Pêche et d'effectuer des travaux de mise ne valeur piscicole comme l'entretien de



la rivière « La Jouanne » et la gestion de 4 frayères.

Chaque pêcheur est invité à prendre sa carte de pêche chez nos dépositaires suivants :

- Café « chez Juliette » à Argentré
- Bureau de tabac d'Argentré (M. et M^{me} ROBINET)
- Café-Brasserie à Louvigné (Laurence JUMELAIS)

- Fleuriste « Méli-Mélo Fleurs et déco » à Bonchamp.

Rappelons-le, la pêche est une passion et demeure un loisir accessible à tous, procurant des joies sans cesse renouvelées à tout âge.

L'ensemble du bureau vous souhaite une bonne pêche sur les rives de la Jouanne 🍷

CLUB DES AÎNÉS VALLÉE DE LA JOUANNE

LE PREMIER SEMESTRE A ÉTÉ REMPLI D'ACTIVITÉS.

15 janvier, lors de l'Assemblée générale suivie du partage de la galette des rois, 5 nouveaux adhérents nous ont rejoints.

22 février, soirée dansante très conviviale pour les aînés.

28 février, le repas, salle de la Vallée, a rassemblé 87 adhérents. Cet excellent repas s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse avec chansons et quelques airs d'accordéon.

2 mars, reprise des randonnées pédestres tous les premiers lundis de chaque mois.

7 avril, voyage d'une journée en pays bigouden. Visite d'une biscuiterie et découverte de la fabrication du célèbre gâteau breton kouign-aman. Visite des



Champ de fleurs au Pays bigouden

champs de fleurs ainsi que de la chapelle de Troanen et son extraordinaire calvaire. Visite du port de pêche du Guilvinec, retour des chalutiers, déchargement du poisson et vente aux enchères.

14 mai, pique-nique salle de la Jouanne

pour cause de mauvais temps. Et bien sûr, tous les jeudis, jeux de cartes et pétanque 🍷

Contacts

Émile Brault au
02 43 37 82 62



FAMILLES RURALES



RÉALISATION D'UNE PIÈCE MONTÉE EN BONBONS

7 enfants ont participé à cette activité pendant les vacances de Pâques. Les couleurs et les saveurs étaient au rendez-vous. Les gourmands aussi... Quelle joie de préparer ces petites merveilles qui ont pu être dégustées en famille au retour à la maison !

PROJET DANSE COUNTRY

Nous envisageons de mettre en place, au 4^e trimestre 2009, une session de 5 à 10 séances de danse country. Si vous êtes intéressés par cette activité, merci de vous faire connaître auprès de Marie-Noëlle THUAULT au 02.43.37.31.35

ATELIER PASTEL SEC : UN RÉEL SUCCÈS

Le 5^e atelier de peinture Pastel sec se

termine, nous avons le projet de reconduire l'activité en septembre, toujours orchestrée par Gabrielle BIELINSKI qui a su transmettre sa technique et sa passion.

Lors du dernier « Associations en fête » de septembre, elle avait exposé ses œuvres qui ont suscité beaucoup d'intérêt et d'envie. Huit personnes se sont inscrites à un 1^{er} atelier de 5 cours pour « essayer ». Elles se sont prises de passion pour cet art qui se pratique du bout des doigts, d'autres sont venues les rejoindre en cours d'année. Un autre atelier a été mis en place pendant les vacances de février et de Pâques, une dizaine de jeunes y ont participé.

L'atelier et les membres de l'Association préparent actuellement **une exposition à la salle du Conseil Municipal du samedi 20 juin au vendredi 26 juin** et comptent

exposer une quarantaine de tableaux. Si vous souhaitez nous rejoindre pour découvrir cet art ou d'autres techniques que le pastel n'hésitez pas à nous rejoindre. Les cours ont lieu le Jeudi soir de 18 h 30 à 20 h 30.

Renseignements et inscriptions près de Nicole LABILLE Tél. 02 43 37 32 60.

COURS D'INFORMATIQUE : TOUJOURS DE LA DEMANDE

Cette année encore, un cours d'informatique a été mis en place, 10 personnes y ont participé, toujours orchestré par Olivier Mercier.

Nous avons déjà quelques inscriptions pour septembre, mais il reste des places pour une initiation ou un perfectionnement. N'hésitez pas à appeler Marie-Odile RIVIÈRE. Tél. : 02 43 37 82 13 (le soir ou laisser un message sur le répondeur) ☎

PROJET SÉJOUR NEIGE 2010

Forts de nos expériences de 2006 et 2008, nous renouvelons, aux vacances scolaires de février 2010, un séjour à la neige à VAL CENIS VANOISE (1 300 m – 2 800 m), en Savoie.

Départ : Samedi 13/02/10 vers 5 h 00 (à confirmer), d'Argentré. Retour : Samedi 20/02/10 en matinée
Hébergement/restauration (en pension complète) : Centre Anjou-Vanoise à Sollières-Sardières
Ski alpin : 130 km sur le domaine de Val Cenis Vanoise
Ski de fond : 35 km à Sollières-Sardières, 27 km à Val Cenis Vanoise, 40 km à Bramans et 80 km à Bessans
Transport en autocar

Renseignements auprès de :

Nicole LABILLE au 02.43.37.32.60

Marie-Noëlle THUAULT au 02.43.37.31.35

	Adulte	Enfant (4-12 ans)
	Coût estimatif	
Formule Détente Transport + Hébergement + Pension complète	360 €	320 €
Formule Ski de Fond Idem Formule Détente + Location de matériel, hors frais d'accès aux pistes	420 € Soit + 60 €	360 € Soit + 40 €
Formule Ski alpin Idem Formule Détente + Remontées mécaniques + Location de matériel	520 € Soit + 160 €	470 € Soit + 150 €



A.D.M.R.

DES SERVICES QUI VOUS ÉPANOUISSENT LA VIE



Au secrétariat, les plannings avec les aides à domicile

Quelle que soit votre situation, l'ADMR a le service qu'il vous faut.

Son projet est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, en apportant un service adapté à leurs attentes. Ce service s'adresse à

des personnes libres de choisir la prestation qui leur convient, dans une relation de proximité.

Par son organisation et ses valeurs, l'action de l'ADMR vise à :

- Favoriser la création du lien social
- Participer à l'animation de la vie locale

- La création d'emploi.

Les facteurs qui contribuent au développement de l'aide à domicile sont : le vieillissement de la population, l'augmentation de la dépendance, la diminution du temps de séjour à l'hôpital, le désir de consacrer plus de temps libre à leur famille pour les jeunes couples.

L'Association d'Argentré dessert 6 communes : Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné et Soulgé ; Elle compte 33 bénévoles et emploie 33 salariées. En 2008, elle a réalisé 27 955 heures d'intervention auprès de 267 personnes aidées

La gestion du secrétariat est assurée par Cécile Ralu au 32, rue du Maine, à Argentré

Permanences : lundi, mardi,

jeudi de 9h à 12h30

Vendredi de 13h30 à 16 h 30

Tél : 02 43 68 15 41

Courriel : argentre.admr@wanadoo.fr

LES SERVICES SUIVANTS SONT PROPOSÉS

Photos : www.admr.org

Ménage



Téléassistance



Portage de repas

Repassage



Petits travaux de bricolage ou jardinage



Garde à domicile

Accompagnement





LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'U.S ARGENTRÉ

L'US Argentré compte aujourd'hui 769 licenciés répartis dans les 11 sections sportives. Grâce à elles, nous représentons la commune au plan départemental, régional et aussi national.

Depuis l'an dernier, l'US a retrouvé son engouement et une nouvelle identité en organisant un événement unique dans le département : Le Raid nature découverte.

La première édition avait rencontré un succès prometteur et la seconde conforte nos objectifs, à savoir : convivialité, respect de l'environnement, découverte de notre commune, de produits bio, et de nouveaux sports tels que le canoë, la course à pied...

Sans l'impulsion positive de Noël Froissard et aussi l'engagement du comité d'organisation, ce Raid n'aurait pu avoir lieu. Je voudrais remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pendant le week-end mais aussi le comité d'organisation et Noël pour leur investissement au sein du raid.

Pour que cette manifestation perdure il faut que le comité d'organisation grandisse, toutes les bonnes volontés de tous âges sont les bienvenues, que vous soyez licencié ou pas.

Le Raid peut aussi nous permettre de créer une nouvelle section : plusieurs d'entre nous parcourent les chemins de la commune soit en courant, soit en VTT. L'idée est en train de germer depuis quelque temps au sein du comité directeur de l'US.

Pour la pratique du VTT, la section Cyclo est prête à vous accompagner dans vos démarches.

Pour la pratique de la course à pied, quelques personnes sont prêtes à monter une section avec l'aide de l'US.

Si vous êtes intéressé, contactez le président de l'US Henri-Xavier Roussel (06 74 82 93 65 ou 02 43 37 31 38), ou venez nous rencontrer le 5 septembre à « Associations en Fête ».

Bonnes vacances sportives à tous !
Henri-Xavier Roussel

BADMINTON



La dernière née de l'US Argentré va entamer sa quatrième année d'existence et compte actuellement 40 licenciés partagés entre la compétition et la pratique en loisirs. Du côté du championnat départemental, l'équipe engagée en D4 a connu des fortunes diverses avec quelques belles victoires mais aussi des défaites qui n'ont pas entamé le moral du groupe. En Coupe de la Mayenne, nous avons aussi pu nous apercevoir des progrès qu'il nous reste à faire pour rivaliser avec les autres clubs et nous espérons bien jouer les troubles dans la saison prochaine. Le 5 septembre prochain, lors de « Associations en fête », la section espère que de nouveaux pratiquants nous rejoindront pour étoffer un effectif déjà conséquent. Nous comptons bien, dans les prochaines saisons, pouvoir composer des équipes de jeunes.

DATES À RETENIR :

Dimanche 27 septembre, Matinée découverte réservée aux familles désireuses de découvrir le badminton à la suite de laquelle le club se retrouvera autour d'un repas champêtre ☺

Horaires des entraînements :

Les créneaux horaires pour la pratique du badminton dans la salle omnisports : le mardi à partir de 20h et le jeudi à partir de 20h45.

Vos contacts au sein de la section :

Stéphane Galli /
président 02 43 02 73 16,
Lydie Blandin /
secrétaire 02 43 66 18 95,
Séverine Picot /
Trésorière 02 43 02 55 80

PÉTANQUE

La section pétanque se porte bien, actuellement nous sommes 49 inscrits le vendredi soir dont 33 licenciés. Venez nous rejoindre tous les vendredis soir inscriptions de 20h à 20h30 parking du plan d'eau.

DATES À RETENIR

Judi 25 juin concours vétérans en doublettes

Dimanche 19 juillet concours senior en doublettes

Samedi 12 Septembre concours section loisir en doublettes



Judi 1 octobre concours vétérans en doublettes ☺

Pour tous renseignements

M. Maine Raymond
Tél. : 02 43 37 32 59

BMX



Pour cette saison, l'effet JO (2 championnes Olympiques Anne-Caroline Chausson et Laëticia Lecorguillé) a entraîné l'arrivée de nombreux nouveaux pilotes. Le BMX Argentré compte 46 licenciés. En moyenne, 25 pilotes se déplacent pour les courses régionales. On note de bons résultats et de beaux progrès pour tous ces pilotes qui sont assidus aux entraînements, ceux-ci ont lieu le mercredi et le samedi.

Quatre pilotes ont participé régulièrement aux coupes de France qui ont eu lieu

principalement dans le sud de la France. Ces compétitions comptent pour le classement UCI (Union Cycliste Internationale) qui permet d'accéder au championnat d'Europe à Amsterdam et au championnat du Monde en Australie. La fin de saison se trouve assombrie par les blessures d'Océane Besnier et de Thomas Grassin

Pour de plus amples renseignements s'adresser à :

Gesnest Lionel : 02.43.02.57.19
Foucher Jean : 02.43.37.37.63,
Besnier Fabrice : 02.43.01.10.38

VOLLEY

Comme chaque année à pareille époque, et ce depuis 24 ans, c'est le moment du bilan. 5 équipes étaient engagées cette saison, soit 29 licenciés répartis dans les 3 équipes jeunes et les 2 équipes seniors.

Les jeunes (poussines, benjamines et cadettes) ont participé aux championnats départementaux avec la satisfaction d'avoir progressé, même si les résultats n'ont pas toujours été au rendez-vous.

L'équipe mixte loisirs a participé au championnat et à la coupe de la Mayenne. Leur appétit de jeu les a conduits à faire un bon nombre de matchs amicaux suivis d'une 3^e mi-temps bien conviviale.

L'équipe senior masculine quant à elle termine à la 2^e place du championnat. Par contre, les victoires en coupe de la Mayenne ont permis d'atteindre le stade



des 1/2 finales. En Défi mayennais, après avoir battu des équipes de niveau régional, l'équipe s'est inclinée de manière très honorable en 1/2 finale contre une équipe de 1^{re} division régionale.

CLASSEMENT RÉGIONAL AVANT LA DERNIÈRE COURSE

Cruiser : Grassin Thomas 8^e /14

Prélicences : Gesbert Quentin 1^{er}, Grassin Romain 9^e / 24

Poussins : Blotière Lucas 4^e, Le Bosquain Steeve 29^e, Fournier Clément 31^e, Houdin Steve 38^e, Paumard Lucas 61^e /61

Pupilles : Tiercelin William 2^e, Caradeux Jérémy 8^e, Huard Arnaud 10^e, Denis Vincent 13^e, Foucher Tess 16^e, Jeanne Bastien 28^e, Turcant Corentin 37^e, Guyon Margot 50^e, Gillet Corentin 62^e /75

Benjamins : Besnier Océane 2^e, Jeanne Antoine 56^e, Bertin Aymeric 65^e, Bois Romain 78^e / 88

Master cruiser : Jeanne Eric 9^e, Blotière Yannick 16^e, Caradeux Christophe 18^e, Péan-Champion Sylvie 19^e / 19

Minimes : Champion Martin 6^e, Guyon Dylan 16^e /86

Cadets : Grassin Thomas 2^e, Foucher Niels 7^e, Champion Thibaud 12^e, Fournier Jordan 65^e /69

Homme 17-29 : Besnier Terry 3^e, Foucher Jade 18^e /50,

Master : Guyon Didier (PAPOU) : 13^e/27

Élite régionale : Genest Florian 8^e

Féminines nées en 1997 : Océane Besnier 2^e

Masculin nés en 1994 : Grassin Thomas 4^e, Foucher Niels 16^e

Elite dame : Foucher Jade 16^e

Elite : Genest Florian 50^e

Le bureau se préoccupe activement de la saison prochaine. La section espère mettre en place des séances d'initiation au volley-ball pour les enfants à partir de 6 ans. Ceci viendrait compléter les plages offertes pour les entraînements des catégories benjamines, minimes et cadettes. Les licenciées actuelles vous attendent pour venir renforcer leur équipe

Afin de mettre en place le plus rapidement possible cette organisation, veuillez contacter :

Julie PIERRE au 02 43 37 85 13
(Correspondante Jeunes)

Stéphane GALLI au 02 43 02 73 16
(Correspondant Loisirs)

Jean Pierre MORIN au 02 43 37 33 12
(Correspondant Seniors)



FOOT



Pa saison 2008/2009 se termine bien puisque l'équipe première remonte en deuxième division de district. L'équipe B obtient le maintien en 4^e division. Les 13 et 15 ans n'ont pas démerité non plus.

L'école de foot a vu son effectif de débutants augmenter et celui des poussins et benjamins stagner.

Nous rappelons que l'accueil des enfants se fait dès l'âge de 6 ans.

La saison prochaine sera une année de transition puisque la fédération a modifié les catégories d'âge à partir de la saison 2009/2010, cette disposition impliquera plus que jamais un investissement de la part des parents pour encadrer les plus jeunes.

Nous encourageons toutes les personnes qui le désirent à s'investir au sein du club car c'est la pérennité du club qui en dépend. Le club sera présent à « Associations en fête » du 5 septembre. Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre sur les terrains ☞

Contact : Bertrand LENAIN
Tél. : 02 43 37 34 07

BASKET

Pa saison 2008/2009 vient de se finir avec des résultats plus que satisfaisants.

Notre équipe masculine sénior en entente avec Bonchamp a joué le haut du championnat de 1^{re} division toute l'année en finissant 4^e (suite à quelques blessures de fin d'année) mais 1^{re} pour l'ambiance et l'esprit de camaraderie. Je n'oublie pas toutes les équipes jeunes qui ont porté haut et fort les couleurs du club dans tout le département.

Mais déjà nous préparons la saison 2009/2010 avec de nouveaux objectifs.

La création d'une équipe minime garçons RÉGION en entente avec le club de Bonchamp, une équipe benjamine garçons et cadette filles en entente avec le Basket club de Louverné ainsi qu'une équipe sénior fille 100% Argentréenne.

Tous les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent



Équipe sénior Entente Argentré-Bonchamp

rendez-vous le 5 septembre à « Associations en fête » où l'on vous accueillera avec plaisir afin de vous faire découvrir le Basket Argentréen ☞

Contact : Laurent Morisseau
Président section basket
Tél. : 02 43 37 27 22



RANDONNÉE PÉDESTRE



LES RANDONNEURS ARGENTRÉENS SE SONT LAISSÉS ENCHANTER

Une quarantaine de marcheurs étaient au rendez-vous devant l'office de tourisme de Tréhorenteuc, point de départ d'une balade en forêt de Brocéliande. Nous étions guidés par une conteuse prénommée « Harmony » qui a commencé par nous mettre en garde contre les korrigans, ces petits lutins farceurs qui habitent Brocéliande et aiment à faire des croche-pieds et autres farces aux promeneurs. Puis nous nous sommes engagés dans le Val sans retour, non sans quelques appréhensions, surtout du côté des hommes de notre groupe, puisque la fée Morgane y retient prisonniers tous les hommes infidèles (même en pensée).

Petit détour par l'Arbre d'or, une sculpture recouverte d'or élevée après le grand

incendie de 1990 pour se souvenir que la forêt est très précieuse. À côté, le miroir aux fées, lieu d'une bagarre mortelle entre la fée Morgane et ses sœurs : depuis ce jour, la terre et l'eau des petits ruisseaux des alentours est toujours rouge de leur sang. Grâce, peut-être, à l'enchanteur Merlin, nous avons bénéficié d'une journée ensoleillée avec quelques petites averses vite oubliées. Landes couvertes d'ajoncs et de genêts en fleurs, ou plus arides laissant à nu les granits gris-roses alternaient avec des sous-bois mystérieux sous lesquels courraient de petits ruisseaux et cascades.

En chemin, nous avons dû aider le roi Arthur à résoudre cette énigme : **quel est le plus grand désir de la femme ?** (réponse page 36)

Nous sommes tous revenus les yeux et les oreilles emplis de merveilles de cette première randonnée en forêt de



Randonnée au soleil couchant

Brocéliande. Une très jolie promenade pas si loin de chez nous.

RANDONNÉE FRAICHEUR

25 randonneurs ont marché dans la fraîcheur du soir sur les chemins de Saint Cénéry le mardi 2 juin 2009

La section compte actuellement 98 adhérents

Vous pouvez toujours nous rejoindre

Carte d'adhérent : 12 €

licence individuelle : 21 €

licence familiale : 40 €

Renseignements

Tél. : 02 43 37 34 19

NOUVELLES ADRESSES

e-mail : rando@argentre.fr

internet : <http://www.argentre.fr/rando>

Le président : Maurice Bourdais

le secrétaire : Robert Le Moine

Trésorier : Jean-Noël Grudé

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN



La gym se porte bien. Nous aussi quand on s'y adonne ! C'est le cri du cœur des 24 adhérent(e)s de la section qui se félicitent toutes les semaines hors congés scolaires, d'avoir pour 10 €, de 10 heures à 11 heures le vendredi, l'opportunité de se maintenir au top sous les conseils éclairés de l'animateur sportif, Cyrille PRUAL. Ces séances seront reconduites l'année prochaine à partir de septembre. Pour adhérer, renseignez-vous en mairie où vous serez orientés. Un certificat médical est à fournir

Le trésorier Jean-Marc DUPUIS

Tél. : 02 43 37 39 29





LE 4L TROPHY POUR DEUX ÉTUDIANTS ARGENTRÉENS / CORALIE CAVAN coralie.cavan@argentre.fr



Du 19 février au 1^{er} mars 2009, deux étudiants de l'ESTACA (École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile), Nicolas Dahlet et Julien Carèje, ont participé à la douzième édition du 4L Trophy avec le soutien de la mairie d'Argentré.

Les vocations du 4L Trophy sont multiples : la découverte du sport automobile, l'expérience de la vie en bivouac, de l'entraide étudiante, la découverte du désert marocain, la préparation d'un véhicule au désert, la recherche de sponsors... mais la plus importante, c'est l'aide matérielle apportée à des enfants défavorisés pour leur donner le droit d'apprendre à lire, écrire et compter. Grâce au travail d'exception de l'association française Enfants du Désert, réalisé en étroite collaboration avec une quinzaine d'ONG locales, 3000 enfants pourront profiter des dons amenés par les 1044 4L parvenues jusqu'à Merzouga au Maroc. Cette année, plus de 60 tonnes de matériel (fournitures scolaires, matériel sportif, informatique, panneaux solaires, fauteuils roulants...) ont été déposées au pied des dunes.

TÉMOIGNAGE :

« **Judi 19 février**, départs simultanés du Stade de France à Saint-Denis et de

Bordeaux des 1044 4L au départ de cette 12^e édition. Destination : Libourne. Le lendemain, nous partirons aux aurores pour arriver dans la soirée à La Carolina, 150 km au Sud de Madrid.

Samedi 21, après quelques heures de sommeil au bivouac d'Algéciras, nous montons à bord du bateau qui nous mènera pendant la nuit à Tanger, au Maroc.

Dimanche, étape de liaison entre Tanger et le premier bivouac dans le désert, à proximité d'Enjil. Première nuit calme mais froide : -7°C et les tentes gelées du fait de l'altitude !

Lundi, première étape de piste, entre Enjil et Errachidia, permettant de mettre les équipages en confiance, d'appréhender le terrain et le comportement de la voiture.

Mardi, la difficulté monte d'un cran. Notre objectif : Merzouga, au milieu de ses dunes. Somptueux endroit, baigné de ses couleurs orange et rouge sous un ciel bleu à perte de vue. Ce sera surtout le temps des rencontres avec les enfants et des remises des dons.

Le lendemain, passages difficiles de l'itinéraire du Paris-Dakar, petits soucis mécaniques, ensablements et erreurs de cap nous mèneront au bivouac de Timerzif à 22h, avec toutefois encore

500 voitures derrière nous !

Les 2 derniers jours de désert, jeudi et vendredi, devaient consister en une épreuve « marathon » d'autonomie jusqu'à Marrakech. Notre moteur en décidera malheureusement autrement, nous obligeant à abandonner l'épreuve et rejoindre Marrakech par la route, via Ouarzazate.

Le samedi, journée « repos », nous a permis de découvrir les trésors de Marrakech et de son souk. Le soir se déroulait la fête de remise des prix : malgré notre abandon, nous finissons à une honorable 631^e place !

Trois jours seront nécessaires pour rejoindre Argentré.

Après une aventure époustouflante de 6255 km de routes, pistes et hors-piste, à travers la France, l'Espagne et le Maroc, nous resteront à jamais gravées les images des habitants du désert d'une gentillesse et d'une reconnaissance infinies, de ces dunes et étendues aux couleurs inimitables, de cette solidarité de tous les instants et de notre incroyable 4L, toujours vaillante. Merci à elle. Merci à vous. »

Julien Carèje
et Nicolas Dahlet

« POUVEZ-VOUS M'INDIQUER LA RUE DES CARIOLETTES, S'IL VOUS PLAÎT ? »

/ SYLVIE DRUET sylvie.druet@argentre.fr



- Des cariolettes... mais qu'est-ce que c'est ?

- Un champignon, je crois ...

- Maintenant que vous me le dites, ce doit être le lotissement qui est près du chemin des coprins sur la route de Châlons du Maine.

Le saviez-vous ? Les rues de certains de nos lotissements se sont vues attribuer des noms d'arbres (les Marzelles), de fleurs (le Lac), d'oiseaux (le Plessis) ou de champignons (les Gasneries). C'est plus facile ainsi de s'orienter dans Argentré. Revenons pour aujourd'hui à nos champignons.

Les coprins sont facilement reconnaissables : leur chapeau recouvre presque tout le pied d'où leur forme allongée. Blancs tournant au noir en vieillissant, ils poussent dans les prairies et endroits dégagés. On les trouve en particulier sur nos pelouses où ils aiment parfois dessiner des ronds de sorcière ! On peut les manger avec une sauce blanche ou cru en salade.

Les chanterelles difficiles à dénicher, sont une récompense pour celui qui les trouve. Le dessous de leur chapeau présente des plis et non des lamelles, c'est une

façon de les reconnaître. Elles sont toutes comestibles. Parmi les chanterelles, on trouve les trompettes de la mort (ainsi nommée car toutes noires, mais toujours comestibles) et **les girolles qui est le nom usuel de la chanterelle commune :** orange vif, on la trouve dans la mousse des bois de chênes et de châtaigniers.

Donc attention à ne pas confondre la rue des chanterelles et la rue des girolles.

Mais les champignons les plus recherchés sont sans aucun doute les cèpes qui font partie de la famille des bolets : On en trouve de toutes les couleurs, jaune, vert ou violets, bruns blancs etc. mais attention ils ne sont pas tous très bons, dans la famille bolet on trouve tout et son contraire (Ah ! les beaux laids) : à Argentré, ils sont en impasse.

Les russules figurent parmi les champignons les plus répandus des bois et des forêts. Leur chapeau arrondi dans leur jeunesse s'aplatit jusqu'à devenir concave en vieillissant et présente en dessous des lamelles. Il y en a de toutes les couleurs, mais peu sont bonnes quelques-unes sont même toxiques. C'est encore une impasse à Argentré !

Et les cariolettes ? Appelées aussi souvent « coriolettes » c'est le nom, plutôt au sud, d'un champignon appelé communément **faux mousseron**. Son nom plus exact est le marasme des oréades (marasmius oréades). Couleur chamois, il forme des ronds de sorcière dans les prés humides du monde entier. Il a colonisé aussi bien la plaine que la montagne et on le trouve communément dans nos régions, depuis la fin du printemps jusqu'en automne. C'est un excellent comestible, très recherché pour l'agréable parfum d'amande amère qu'il exhale. L'omelette aux mousserons est réputée dans toutes les campagnes.

Rue des Cariolettes, c'est tout de même plus joli que rue des faux mousserons (ou « pieds durs » dans le Poitou, car le pied fibreux mérite d'être éliminé) n'est-ce pas ? Et le vrai mousseron : c'est le délicieux tricholome de la St Georges qui pousse au printemps dans les prés ! 🍄

DERNIÈRE MINUTE

Le lotissement de la Davière qui commence à se construire (à côté des grandes Marzelles,) voit ses rues baptisées : « rue des châtaigniers » et « rue de la Davière ».



LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES



Dimanche 1^{er} mars 2009, les Sapeurs pompiers d'Argentré accueillent le cross départemental pompiers. Grâce à la complicité de la commune d'Argentré et de l'Union Sportive, des sponsors, des pompiers retraités et de toute

l'équipe opérationnelle, cette manifestation fut une belle réussite. 233 participants, hommes et femmes de 35 centres de secours du département, sont venus fouler le sol du plan d'eau, site idéal pour ce type d'épreuve. Un grand merci

aux nombreux supporters qui ont bravé le brouillard et à tous ceux restés dans l'ombre qui ont contribué à la bonne tenue de cette journée.

À l'heure actuelle, l'effectif du centre de secours d'Argentré se maintient à 29 pompiers. Pour le recrutement 2010, les renseignements sont à prendre près d'Eric Bertin, chef de centre, courant septembre (au 02 43 37 86 66).

À savoir également, les travaux de rénovation du bâtiment de la caserne des pompiers se sont achevés avec l'enrobé de la cour.

Pour le public et notamment les futurs candidats pompiers, une porte ouverte sera organisée courant septembre pour vous faire découvrir notre bel outil de travail. Venez nombreux !

UN NOUVEAU CONCILIEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ARGENTRÉ

Nommé par le premier Président de la Cour d'Appel d'Angers, André Troadec prend la suite de René Catat et tient une permanence à la mairie d'Argentré chaque deuxième mercredi du mois de 10h à 12h.

Pour le rencontrer, appelez la mairie au 02 43 37 30 21

Quel est son rôle ?

Le conciliateur est une personne bénévole.

Sa mission est de favoriser le règlement à l'amiable des conflits entre particuliers

qui lui sont soumis, son intervention est gratuite.

Pour quels conflits ?

- Querelles de voisinage
- Désaccord entre fournisseurs et clients
- Conflits entre propriétaires et locataires
- Problèmes de mitoyenneté ou de copropriété
- Règlements de dommages ou de malversations...

Une solution au litige étant proposée et acceptée peut être confirmée par

un procès-verbal rédigé par le conciliateur et signé par les parties, puis transmis au tribunal d'instance qui lui donne une forme exécutoire et, par là, valeur de jugement

« Rien n'est plus gratifiant dans l'exercice de cette fonction de conciliateur que de pouvoir vivre en direct la réconciliation entre deux protagonistes et d'aider par ce fait à l'épanouissement d'une certaine sérénité dans la vie de tous les jours, sérénité profitable à tout le monde ».

André Troadec

NUISANCES SONORES, ATTENTION DE NE PAS DÉRANGER LES VOISINS

Bruit de voisinage : quand suis-je autorisé à déranger mon voisin avec le bruit de ma tondeuse ?

Vous nous l'avez demandé, voici la réponse : L'arrêté préfectoral du 15 juillet 2008, nous précise la réglementation. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels

que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Les samedis et mercredis
de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive

RÉPONSE À LA QUESTION P.33

« Choisir librement sa vie »

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

GAMBERRO Lucas

22 juillet 2008

ROUSSET Clément

23 juillet 2008

RANGEARD Eloi

11 décembre 2008

GARNIER-LEPETIT Erwann

17 décembre 2008

LERIOUX Thaïs

19 décembre 2008

CHANTREL Maé

7 janvier 2009

CHEVALIER Marie

10 janvier 2009

HOUSSEAU Candice

13 janvier 2009

DUROCHER Odran

18 janvier 2009

HERRIAU Sacha

19 février 2009

HERRIAU Emma

19 février 2009

RICHOMME Thomas

25 février 2009

ALLARD Téotim

11 mars 2009

FAUCHARD Alyssia

15 mars 2009

DOUBLARD DU VIGNEAU

Chloé

21 mars 2009

PLANCHENAULT Léa

24 mars 2009

RONDEAU Samuel

29 mars 2009

VITRY Anaïs

9 mai 2009

PETIT Romain

20 mai 2009

MARIAGES

RIVET Pascal et

LEMARECHAL Catherine

14 février 2009

JEULAND Ludovic et

ROULAND Sophie

2 mai 2009

DÉCÈS

TALOI Germaine

20 décembre 2008

NEVEU Jean

9 janvier 2009

GUILLOUX Roger

12 janvier 2009

RENAUDIN Georgette

21 janvier 2009

GENDRON Gabrielle

26 janvier 2009

LANDAIS Rolande,

veuve BOURCIER

12 février 2009

CAHOREAU Georges

4 mars 2009

ROULLIERE Stéphane

21 mars 2009

CHAILLAND Léon

10 mai 2009

PLU Auguste

17 mai 2009

LENAIN Marie-Louise,

veuve LEGRAND

19 mai 2009

CALENDRIER DES FÊTES 2009

JUILLET :

9 / **Office de tourisme du Pays de**

Laval : visite théâtrale à Hauterives

19 / **Pétanque** : concours

AOÛT :

6 / **Office de tourisme du Pays de**

Laval : visite théâtrale à Hauterives

SEPTEMBRE :

5 / **Associations en Fête**

12 / **Pétanque** : concours

13 / **Amicale laïque** : vide-grenier

19 / **BMX** : semi-nocturne

OCTOBRE :

1 / **Pétanque** : concours vétérans

3 / **Les Babie's** : bourse aux vêtements

7 / **Bibliothèque** :

histoires animées du Québec

17 / **Tennis de table** : repas

24 / **Rêves d'étoile** : AG

25 / **Club des aînés** : bal

26 au 30 / **Théâtre** : stage

30 / **Bibliothèque** : un automne au Québec

NOVEMBRE :

8 / **OGEC** : loto

14 / **Théâtre** : soirée festive

14 / **Le Paradis des P'tits Loups** :

bourse aux jouets

21 / **US FOOT** : repas

DÉCEMBRE :

5 / **Écoles publiques** : arbre de Noël

9 / **Noël des gendarmes**

12 et 13 / **Pompiers** : Ste-Barbe

18 / **École St-Cyr Ste-Julitte** :

arbre de Noël

DERNIÈRE MINUTE : VISITES THÉÂTRALES À ARGENTRÉ

Une visite Théâtrale intitulée « Au bon plaisir du sieur Berset d'Hauterives » sera proposée par l'Office de Tourisme du Pays de Laval au château d' Hauterives à Argentré, **les jeudis 9 juillet et 6 août à 20h30** / Entrée 4€, billetterie sur place.



DÉCHETTERIE

NOUVEAU :
OUVERTURE LE SAMEDI MATIN À ARGENTRÉ.

Pour un meilleur service aux usagers, la décision a été prise par Laval Agglo d'ouvrir la déchetterie d'Argentré/ Louvigné le samedi matin de 9h à 12h à partir du 27 juin 2009.

DÉCHETTERIES OUVERTES À TOUS LES HABITANTS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

LIEUX	JOURS	HORAIRES
ARGENTRÉ <i>à Louvigné Route d'Argentré</i>	Lundi	9h30-12h
	Mercredi	14h-18h
	Jeudi	14h-18h
	Vendredi	9h30-12h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h
	BONCHAMP <i>Route de Louvigné</i>	Lundi
Mardi		9h-12h et 14h-18h
Mercredi		14h-18h
Vendredi		9h-12h et 14h-18h
Samedi		9h-12h et 14h-18h
LAVAL <i>ZI de des Touches 02 43 67 07 84</i>		Lundi
	Mardi	9h-12h et 14h-19h
	Mercredi	9h-12h et 14h-19h
	Jeudi	9h-12h et 14h-19h
	Vendredi	9h-12h et 14h-19h
	Samedi	9h-12h et 14h-19h
	Dimanche	9h-12h
LOUVERNÉ <i>Route de la Chapelle Anthenaïse</i>	Lundi	9h-12h
	Mercredi	9h-12h et 13h30-18h
	Jeudi	9h-12h et 13h30-18h
	Vendredi	9h-12h
	Samedi	9h-12h et 13h30-18h

Responsable de publication : Christian Lefort
Responsables de rédaction : Coralie Cavan et Sylvie Druet
Création et impression : Imprim'Services



À SAVOIR



Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.
Fermée le jeudi après-midi.
Tél. : 02 43 37 30 21
www.argentre.fr
mairie@argentre.fr

Horaires de la bibliothèque :

- les mercredis de 14h à 18h
- les samedis de 10h30 à 12h
et de 14h à 16h
<http://argentre.fr/biblio>
FERMETURE DU 1^{ER} AU 25 AOÛT

La Poste :

Guichet : tél 02 43 37 84 81
ouverture des guichets :
Lundi au samedi de 9h à 12h et
le vendredi de 14h15 à 17h30
levée de la boîte aux lettres
Poste : 16h30 du lundi au
vendredi, 12h le samedi

Les permanences du conciliateur du canton d'Argentré :

M. André Troadec à la mairie
d'Argentré de 10h à 12h
le 2^e mercredi de chaque mois.
Pour tout renseignement,
appeler la mairie au
02 43 37 30 21

Presse

Ouest France : André Dorgère :
02 43 37 33 17 ou 06 84 35 39 45
courriel : andre.dorgere@wanadoo.fr

Courrier de la Mayenne :

Stéphane Galli :
02 43 02 73 13
Courriel : coumayargentre53@yahoo.fr

Contacts bulletin :

sylvie.druet@argentre.fr
coralie.cavan@argentre.fr



**Aménagements de
la Jouanne**
page 16



**Randonnée contée
à Brocéliande**
le 25 avril 2009
Page 33



**Véronique Delamarre
rencontre les enfants
des écoles à la
bibliothèques**
Le 17 avril et le 15 mai
Page 26



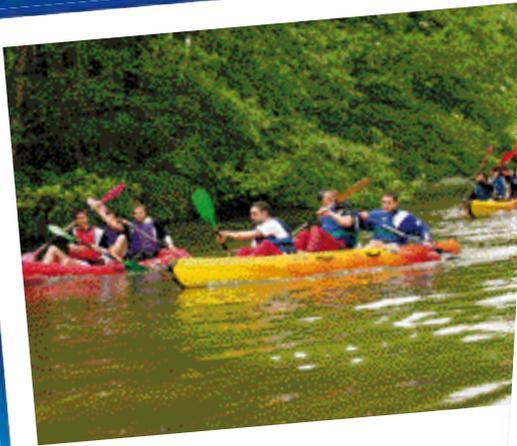
**Mat de Mai
à Argentré**
le 2 mai 2009
page 24



Spectacle de l'atelier théâtre
le 28, 29, 30 et 31 mai 2009
à Argentré
Page 25

RAID NATURE

SAMEDI 16 MAI 2009



Sur la Jouanne



Noël Froissard sur la Via Ferrata



Via Ferrata



Retour au « Village Raid »
entre chaque épreuve



Tyrolienne



Une équipe argentréenne sur le podium



Retour des VTT